

RENTRÉE 2019



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

direction
générale
des enseignements



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Avec le soutien de



GUIDE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Après la 2^{de}

Tèi nédèè 2^{de} rö névâ xé-ré rö-a Kalédoni
Thupene la 2^{de} e Kaledoni
Thubenelo re 2^{de} omei Kaledronia
Géé nâ cèurù 2^{de} naa nâpô Kalédonia

CHOISIR SON ORIENTATION



Chères lycéennes, chers lycéens,

La classe de seconde générale et technologique permet à chaque élève d'approfondir les compétences du socle commun de connaissances progressivement acquises tout au long du parcours de formation suivi dès le collège. En classe de seconde, tous les élèves, par le biais des enseignements d'exploration, ont développé de nouveaux intérêts qui leur ouvrent des horizons et qui vont permettre à chacun d'affiner, voire d'affirmer son projet personnel de formation.

Le projet de formation en classe de seconde est une étape d'un parcours qui se construit dans le temps et qui se modifie en fonction de l'évolution des goûts et des souhaits, des réussites mais aussi des difficultés scolaires, des conseils reçus. Ce parcours sera le plus efficace possible si la recherche d'informations est précise et approfondie car il s'agit de définir la voie la plus adaptée pour un objectif à atteindre.

À l'issue de la classe de seconde, une nouvelle étape du parcours scolaire s'annonce. Il s'agit de se déterminer pour une voie soit générale, soit technologique et à l'intérieur de la voie choisie, d'identifier une série de baccalauréat qui conduira aux multiples formations de l'enseignement supérieur.

Le baccalauréat général, très théorique, destine plutôt à des études longues (niveau master). Celle-ci prépare les lycéens en deux ans au baccalauréat général. Il comporte trois séries : littéraire (L), économique et sociale (ES) et la série scientifique (S).

Le baccalauréat technologique, en mêlant théorie et pratique, prépare davantage aux filières courtes (bac+2, BTS et DUT), bien qu'il soit aussi possible de rejoindre une classe préparatoire spécifique, l'Université ou une école en particulier dans un projet d'études longues.

Le présent guide, s'appuyant sur des informations actualisées pour la rentrée 2019, a pour ambition d'éclairer toutes les possibilités de choix. Il permet de répondre aux questions que chaque élève se pose quant à son avenir scolaire.

C'est maintenant, cher élève, en possession de ce document, qu'il vous faut nourrir votre réflexion, fixer le cap de votre parcours à construire par une spécialisation progressive dans une perspective de formation supérieure que nécessairement vous engagerez très prochainement à l'issue de la classe de terminale.

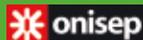
L'Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche,
Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
Directeur Général des enseignements
de la Nouvelle-Calédonie,
Jean-Charles Ringard-Flament

<http://cio.ac-noumea.nc>



Directeur de publication : L'Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche, Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur Général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Charles Ringard-Flament. **Conception et rédaction :** Adjointe chef de service SAIO, Zhor Gable ; Assistante administrative au SAIO, Malika Boualam. **Traduction :** SELCK. **Réalisation :** Pro Création. **Photographe :** Marc Le Chélar. **Impression :** EIP en juin 2018. **Remerciements :** À tous les élèves interviewés et photographiés. Aux établissements pour leur accueil. Aux différents services du vice-rectorat, à toute son équipe du SAIO et aux partenaires pour leur contribution.

Avec le soutien de l'Onisep.



Sommaire

Bien choisir sa poursuite d'études

Comment et où s'informer ? Le calendrier.....	3 à 5
Le Cycle terminal. Les étapes du Bac	6 à 7
Après le bac: les études supérieures (shéma)	8 à 11

La voie générale 12 à 13

■ Bac ES	14-15
■ Bac L	16-17
■ Bac S	18-19

La voie technologique 20 à 21

■ Bac STI2D	22-23
■ Bac STD2A	24-25
■ Bac STL	26-27
■ Bac ST2S.....	28-29
■ Bac STMG	30-31
■ Bac STAV	32-33
■ Bac STHR	34-35

La passerelle pour changer d'orientation 36-37

Les établissements et leurs formations 38

Lycéen/ne en situation de handicap.....41

Bourses provinciales42

Adresses utiles.....43

Bien choisir sa poursuite d'études...

Avant de vous décider pour une série, prenez le temps de la réflexion. Au-delà de la nécessité de réussir l'examen du bac, vous devez mûrir votre stratégie de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur... et par là même votre projet professionnel.

➤ L'heure des choix en fin de 2^{de}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles formations supérieures répondent à mes aspirations ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

➤ Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.

Ainsi, il vaut mieux avoir un intérêt réel pour les matières scientifiques pour préparer un bac S.

Pour un bac L, une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts, notamment la capacité à formuler vos idées à l'écrit comme à l'oral, vous seront nécessaires pour suivre 8 heures de philosophie par semaine en terminale.

➤ Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{re} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée. Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats insuffisants en sciences économiques et sociales et en mathématiques.

De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

➤ Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. Pour autant, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1^{re}.

➤ Penser à l'après-bac

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale bénéficient d'un **conseil d'orientation anticipé**. Objectif : approfondir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter le choix de leurs vœux d'orientation en terminale dans Parcoursup.

Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :

- rencontrer son professeur principal lors d'un **entretien personnalisé** ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'études qu'il a l'intention de choisir.

Lors des **semaines de l'orientation**, rendez-vous aux **journées portes ouvertes** des établissements scolaires, aux **salons** et aux forums d'information post-bac. Rien ne vaut le contact direct avec les étudiants et les professeurs des établissements du supérieur.

Et rien n'est jamais figé : il existe des possibilités pour changer de cap à différentes étapes du cursus, grâce à des « **passerelles** ». ➤ Lire page 38

Guide Entrer dans le Sup

Consultez aussi le **GUIDE ENTRER DANS LE SUP** qui présente les études supérieures en Nouvelle-Calédonie et en métropole, et vous donnera des repères indispensables pour élaborer votre choix post-bac en connaissance de cause (www.ac-noumea.nc)

centre d'information
et d'orientation
Nouméa

Le Centre d'information et d'Orientation de Nouvelle-Calédonie avec ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale.

Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

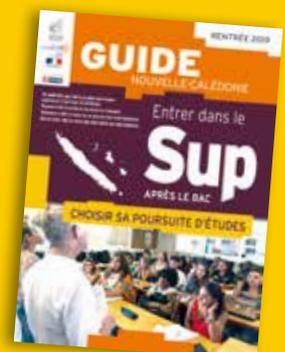
Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En).

Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

➤ Contacts page 47

Sites web d'information :

- www.terminales2017-2018.fr/
- <http://cio.ac-noumea.nc>
- www.ac-noumea.nc
- www.onisep.fr
- <https://folios.onisep.fr>



Comment et où s'informer ?

Bien s'informer est la première étape pour réfléchir à son orientation.
Alors, seul ou accompagné, explorez toutes les pistes.

INFO +

Le parcours Orientation

Mis en place de la 6^e à la fin du lycée, ce parcours éducatif vous permet de vous informer pour bien préparer votre orientation, de réfléchir à votre projet personnel et de découvrir le monde économique et professionnel, par une visite ou un stage en entreprise, des activités en classe conduites par vos enseignants ou le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), etc.

L'accompagnement personnalisé

de 2h par semaine est prévu.

Différentes activités peuvent être mises en place pour répondre plus efficacement à vos besoins :

- du soutien, en cas de difficultés dans les disciplines, dans les méthodes ;
- de l'approfondissement pour vous permettre d'élargir vos connaissances ;
- un accompagnement dans votre projet d'orientation débuté au collège.

Le tutorat

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un **tuteur** pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée. Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.

➤ Des interlocuteurs privilégiés

Les professeurs

À tout moment, vous pouvez les solliciter pour faire le point sur votre scolarité et votre projet d'études.

Le professeur principal fera le lien avec l'ensemble des enseignants de votre classe et vous guidera, selon vos besoins, vers la bonne personne.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, **le professeur documentaliste** pourra vous proposer une formation pour maîtriser la recherche d'informations, afin de développer votre sens critique, votre autonomie et vos droits et devoirs de citoyen... ou encore vous aider à construire votre « parcours Orientation » via, par exemple, des visites, des stages, des enquêtes... pour vous permettre de mieux identifier vos goûts et centres d'intérêt, à travers l'exploration des métiers et des formations.

Le psychologue de l'Éducation nationale

Il vous recevra en entretien, dans votre établissement ou au CIO (centre d'information et d'orientation). Il vous apportera un conseil personnalisé et des informations adaptées à votre situation.

Le CPE (conseiller principal d'éducation)

Chargé du bon déroulement de la vie scolaire, il contrôle les effectifs, l'exactitude et l'assiduité des élèves.

Il collabore avec les enseignants en échangeant des informations sur le suivi individuel et collectif des élèves. Il participe aux conseils des professeurs et aux conseils de classe. Il est en relation et en contact direct avec les élèves et pilote l'animation éducative.

➤ Des lieux

Le CDI (centre de documentation et d'information)

C'est le « lieu ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Le professeur documentaliste est compétent pour vous guider dans vos recherches.

Le CIO (centre d'information et d'orientation) Service public gratuit de l'Éducation nationale, il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels avec un psychologue de l'Éducation nationale.

Les salons et les forums

Chaque année, de nombreux salons et forums sont organisés en Nouvelle-Calédonie. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les différentes filières de l'enseignement supérieur.

Les journées portes ouvertes des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes dès le mois de juillet. N'hésitez pas à visiter les établissements qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

Préparer son parcours dans Folios

Folios est une application numérique du ministère de l'Éducation nationale qui permet de conserver une trace de ses expériences et compétences, scolaires et extrascolaires, de la 6^e à la terminale. À partir de cet ENT (espace numérique de travail), élèves et enseignants peuvent travailler ensemble, en classe ou à distance. Chaque élève peut identifier ses goûts, ses centres d'intérêt, et explorer les métiers et les formations pour construire son projet d'orientation.

Le calendrier

➤ Février - Mars - Avril - Mai

Le temps de la réflexion

C'est le moment de s'informer sur les différentes séries de 1^{re} et les formations correspondantes dans l'enseignement supérieur, de faire le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

➤ Juin

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

➤ Juillet

Les premiers choix

Vous exprimez vos **intentions** provisoires d'**orientation** par le choix d'une série de 1^{re} générale ou technologique.

➤ Août

L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule un **avis d'orientation** qui reste, pour l'instant, provisoire. Celui-ci constitue les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

À ne pas rater : la 2^e SEMAINE DE L'ORIENTATION qui coïncide avec la période des journées portes ouvertes dans les établissements et des salons, etc.

➤ Septembre

L'heure des choix définitifs

Vous et votre famille formulez vos choix d'orientation définitifs :

- série(s) de 1^{re} générale ou technologique ;
- orientation en voie professionnelle ➤ Lire « Les passerelles » page 36-37 ;
- autres formations.

➤ Octobre - Novembre - Décembre

Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une **proposition d'orientation** dans une série de 1^{re} générale ou technologique ou une réorientation en 1^{re} professionnelle après un stage passerelle.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une **décision d'orientation**, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la **décision définitive** après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un **recours** (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la notification de décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera. À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, votre famille peut opter pour le redoublement.

L'affectation

L'affectation en 1^{re} générale ou technologique fait suite à la décision d'orientation. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée. Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine ou que vous souhaitez changer de lycée, vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1^{re} que votre chef d'établissement d'origine fera suivre.

À noter : en cas de passerelles vers une 1^{re} professionnelle, lire pages 36 et 37.

Pour vous aider :
le professeur principal
et le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En)

INFO +

Les salons étudiant 2018

Province nord :

- Salon SOFIP les 10 & 11 juillet à Poindimié.
- 2^e semaine de l'orientation : du 9 au 13 juillet dans les lycées.

Province des Îles :

- Salon SEOFIP le 12 juillet à Lifou, Wé.
- 2^e semaine de l'orientation : du 9 au 13 juillet dans les lycées.

Province sud :

- Salon de l'Étudiant les 3 & 4 août à Nouméa, à l'UNC.
- 2^e semaine de l'orientation : début juillet au 4 août, dans les lycées.



Le Cycle Terminal

Une spécialisation progressive

↳ En 1^{re} :

La classe de 1^{re} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

- En 1^{re} générale, les enseignements communs à tous les élèves des 3 séries représentent environ 60% de l'horaire global. Les enseignements spécifiques à chaque série constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, ouvrant sur une formation de l'enseignement supérieur.

- En 1^{re} technologique, les enseignements généraux permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Les enseignements technologiques sont privilégiés pour mener à bien des études de cas concrets.

↳ En terminale :

C'est le vrai moment de la spécialisation, avec pour objectif, la poursuite d'études supérieures.

- Dans les séries générales, des enseignements communs et des enseignements spécifiques à la série approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes. Vous pouvez être amenés à choisir des « enseignements de spécialité ».

- Dans les séries technologiques, la spécialisation est plus forte dans la perspective d'études supérieures. Vous pouvez être amenés à choisir une spécialité parmi celles proposées.



Les étapes du baccalauréat

L'obtention du baccalauréat repose sur la réussite aux épreuves.

S'y préparer avec méthodes est la clef du succès.

Depuis 2017, la correction du baccalauréat est entièrement délocalisée en Nouvelle-Calédonie.

➤ En 1^{re} :

Le Bac de français, une épreuve anticipée pour tous

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le baccalauréat commence en fin de 1^{re} avec les épreuves écrites et orales de français. Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le «bac de français» vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{re}.

D'autres épreuves anticipées selon la série de bac

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1^{re}, en fonction de la série de bac :

- TPE (travaux personnels encadrés) en 1^{re} ES, L et S ;
- sciences en 1^{re} ES et L ;
- histoire-géographie en 1^{re} STI2D, STD2A et STL ;
- étude de gestion en 1^{re} STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1^{re} ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{re} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

➤ En terminale :

Les épreuves du bac du 1^{er} groupe

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves dans les disciplines non évaluées en fin de 1^{re}. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées, pour partie, en CCF (contrôle en cours de formation), comme l'éducation physique et sportive, par exemple.

Les épreuves du 2^d groupe

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les « oraux de rattrapage ». La note obtenue permet souvent au candidat de récupérer les points qui lui manquaient pour obtenir son bac.

Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{re}).

Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues pour chaque discipline (1^{er} groupe/2^d groupe). Il tient compte aussi des appréciations portées dans le livret scolaire de l'élève qui est renseigné par les professeurs dès la classe de 1^{re}.

Une session de remplacement est prévue en mars pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac (maladie, accident ...).

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un CFES (certificat de fin d'études secondaires) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un CFETS (certificat de fin d'études technologiques secondaires) qui leur est délivré.

INFO +

Les enseignements facultatifs au bac

Se présenter aux enseignements facultatifs (2 au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

Les aménagements d'épreuves

Pour les élèves en situation de handicap, différents aménagements des épreuves du bac sont possibles (durée, assistance humaine, utilisation d'un ordinateur...). La demande est à faire au moment de l'inscription au bac auprès des services organisateurs. Plus d'infos sur www.ac-noumea.nc (Action éducative / Besoins / éducatifs particuliers).

Le rôle du jury

Le bac est délivré par un jury, présidé par un membre de l'enseignement supérieur. Il vérifie la régularité des épreuves et veille à harmoniser les corrections. Pour les situations tangentes, il prend en compte le livret scolaire.

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus). Les mentions facilitent l'accès à certaines filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques et professionnels ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac. Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient du complément « aide au mérite ». Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilitée à recevoir les boursiers.

Les meilleurs bacheliers auront une place réservée

10 % des meilleurs bacheliers de chaque lycée ont un « droit d'accès » dans les filières sélectives post-bac (Loi Fioraso).

En cas d'échec au bac

Possibilité de conserver les notes supérieures à 10 d'une session à l'autre (les notes de rattrapage ne sont pas prises en compte). Le droit de redoubler dans l'établissement d'origine est assuré.

Après le bac...

Principaux repères sur les filières de l'enseignement supérieur accessibles dès le bac, pour nourrir la réflexion autour de vos centres d'intérêt, de vos objectifs et de vos aptitudes. Enseignements, durée des études, coût des formations, modalités de sélection, rythme de travail, encadrement... de multiples critères sont à examiner à l'heure de choisir une filière d'études.

À SAVOIR

Le LMD, un cadre européen

Les universités et les grandes écoles françaises ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : **licence (L), master (M) et doctorat (D)**.

Double objectif : des diplômes bien reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants entre les établissements facilitée grâce au programme Erasmus +.

Pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le schéma du LMD : **les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...**

➤ Licence et autres formations universitaires

À l'université, les **licences** se déclinent en 4 grands domaines de formation : lettres, langues et arts ; sciences humaines et sociales (dont géographie, histoire, philosophie, psychologie, sociologie) ; droit, économie et gestion ; sciences, technologie et santé (dont chimie, génie civil, informatique, mécanique, physique, SVT, sport). Au total, 45 mentions sont proposées. Des cursus qui mettent l'accent sur la culture générale et l'approche théorique.

➤ **À l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)** 11 mentions sont proposées.

• **Durée des études** : 3 ans. La 1^{ère} année est dite L1 ; la 2^e année, L2 ; la 3^e année, L3.

• **Frais de scolarité** : se renseigner auprès des universités.

• **Admission** : via la plateforme ParcoursupNC en Nouvelle-Calédonie et Parcoursup en métropole, l'accès est ouvert à tous les bacheliers quelle que soit leur série. Il est cependant fortement conseillé de choisir une filière cohérente avec le profil de son bac et, pour cela, de se renseigner sur les contenus des enseignements, les exigences, les profils adaptés.

• **Organisation des études** : selon les licences, le nombre d'heures de cours varie de 15 à 30 heures par semaine. Certains se déroulent en amphi, d'autres en groupe réduit. Un travail personnel au moins aussi important que le nombre d'heures de cours est à prévoir.

• **Poursuite d'études** : les étudiants qui décident de continuer à l'université sont nombreux à s'inscrire en **master** (en 2 ans), parfois complété par un **doctorat** (en 3 ans) pour rejoindre la recherche. Après une L2 validée, certains choisissent de préparer une **licence professionnelle** (en 1 an supplémentaire, accès sur dossier et entretien). D'autres intègrent une école d'**ingénieurs** ou de **commerce** (admission sur concours), ou une école **spécialisée** dans un domaine compatible avec la licence préparée (admission sur concours ou dossier, puis entretien).

Autres formations universitaires

L'université de la Nouvelle-Calédonie forme aussi :

- à une **1^{ère} année commune aux études de santé (PACES)** qui permet d'accéder, sur concours, aux cursus de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, de maïeutique (sage-femme), de kinésithérapie.

- au **Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles (CUPGE)**, en quelque sorte une classe préparatoire en université (parcours CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique ou parcours CUPGE-PC renforcé en physique et chimie).

- **Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)** en géosciences appliquées : mines, eau et environnement.

- **L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)** assure la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés.



FOLIOS : une application numérique au service de vos parcours éducatifs

FOLIOS est l'outil support des 3 parcours éducatifs du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie : le parcours orientation, le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) et le parcours civique. Son objectif est de vous accompagner de la 6^e à la terminale. Présentation :

> Les rubriques «**Mon profil**» et «**Mon CV**» permettent de faire le point à tout moment sur vos intérêts, vos atouts, vos idées de métiers... Vous pouvez ainsi travailler sur la connaissance de soi et valoriser vos compétences développées dans le cadre scolaire et extra-scolaire.

> La rubrique «**Mes documents**» est l'**espace individuel** relatif à vos **parcours**. Vous pouvez y stocker vos documents et ceux de vos professeurs et y organiser vos recherches en assurant leur continuité et en gardant une trace.

> La rubrique «**Mes espaces**» donne accès à l'**espace collectif** de votre classe et groupes de travail pour chaque parcours dans lesquels vous retrouvez les documents déposés par vos professeurs.

> La rubrique «**Mes ressources**» donne accès à des ressources nationales et calédoniennes concernant les parcours (guides d'orientation, documents, liens Internet, infos utiles...).

> Vous pouvez également consulter **les actualités et l'agenda de votre classe**.

> La fonction «**Poser une question**» permet de communiquer en interne de l'application avec vos professeurs.

FOLIOS est accessible à l'adresse

<https://folios.onisep.fr>

L'identifiant et le mot de passe sont communiqués aux élèves par leur établissement.



➤ DUT

Les diplômes universitaires de technologie (DUT) préparent à une famille d'emplois, sans spécialisation pointue. Une quarantaine de spécialités sont proposées dans de multiples domaines : technique (mesures physiques, chimie, informatique, matériaux, sécurité, construction), commerce et gestion, carrières juridiques, métiers du social.

En Nouvelle-Calédonie, deux spécialités sont proposées : le DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations), le DUT MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet).

• **Durée des études** : 2 ans, en institut universitaire de technologie (IUT) intégré dans les universités.

• **Frais de scolarité** : se renseigner auprès des universités.

• **Admission** : via la plateforme ParcoursupNC en Nouvelle-Calédonie et Parcoursup en métropole, sur dossier (bulletins de 1^{re} et terminale) et parfois lettre de motivation.

• **Organisation des études** : avec environ 35 heures de cours par semaine, cette formation accorde autant de place à la théorie qu'à l'enseignement professionnel. Les cours magistraux en amphithéâtre représentent moins du quart de l'emploi du temps. Au moins 10 semaines de stage sont prévues et certains établissements proposent la formation en apprentissage.

• **Poursuite d'études** : plus de 80 % des étudiants poursuivent leurs études, pour préparer une licence professionnelle (en 1 an), ou une licence pour ceux qui visent un master.

Autre possibilité : tenter les admissions en école de commerce, d'ingénieurs... sur dossier et/ou sur concours.

➤ BTS

Les brevets de technicien supérieur (BTS) préparent aux différents métiers autour d'un secteur d'activité. Près de 120 BTS sont déclinés dans presque tous les secteurs : le commerce et la vente, la comptabilité et la gestion, le tourisme, l'industrie et les techniques, le bâtiment, l'électricité et l'électronique...

Une vingtaine de BTSA (BTS du domaine de l'agriculture) complètent l'offre de formation.

En Nouvelle-Calédonie, 25 BTS/BTSA sont déclinés dans différents secteurs à 30 élèves par classe.

• **Durée des études** : 2 ans, en section de techniciens supérieurs, au sein d'un lycée, d'une école ou d'un CFA.

• **Frais de scolarité** : dans les lycées publics, la scolarité est gratuite. Dans les nombreux établissements privés, les frais sont fixés par chaque établissement.

• **Admission** : via la plateforme ParcoursupNC en Nouvelle-Calédonie et Parcoursup en métropole, sur dossier (bulletins de 1^{re} et de terminale) et parfois test de niveau, ou lettre de motivation.

• **Organisation des études** : des semaines de 35 heures de cours en moyenne, des devoirs et des projets à rendre, 8 à 16 semaines de stages : la pratique est toujours au rendez-vous.

À côté des matières générales, deux tiers de l'emploi du temps sont consacrés aux enseignements professionnels. La plupart des BTS peuvent être préparés en apprentissage.

• **Poursuite d'études** : environ 1 étudiant sur 2 poursuit ses études pour préparer principalement une licence professionnelle (en 1 an supplémentaire). Le BTS permet aussi de tenter les admissions dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs, sur dossier et/ou sur concours, ou de postuler à des écoles spécialisées d'un domaine proche. Plus rares sont les étudiants qui rejoignent une licence à l'université.

➤ Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ne délivrent pas de diplôme, mais préparent aux concours d'entrée de multiples établissements : écoles de commerce, d'ingénieurs, vétérinaires, militaires, écoles normales supérieures (ENS)... Économiques, scientifiques ou littéraires, les classes prépa se caractérisent par leur pluridisciplinarité.

Les 17 prépas proposées correspondent à une ou plusieurs séries de bac général ou technologique. Chaque prépa adapte son programme aux concours auxquels elle prépare. Au-delà des écoles visées, ces formations fournissent des méthodes de travail utiles quelle que soit la poursuite d'études.

En Nouvelle-Calédonie, quatre prépas sont proposées : la CPGE économique ECT, la CPGE économique ECE, la CPGE lettres LSH et la CPGE scientifique PTSI.

• **Durée des études** : 2 ans, en lycée public ou privé. Certains élèves refont leur deuxième année afin de se représenter au concours.

• **Frais de scolarité** : dans les lycées publics, la scolarité est gratuite. Dans les nombreux établissements privés, les frais sont fixés par chaque établissement.

• **Admission** : via la plateforme ParcoursupNC en Nouvelle-Calédonie et Parcoursup en métropole.

• **Organisation des études** : le rythme de travail est soutenu, avec environ 35 heures de cours par semaine auxquelles s'ajoutent

INFO +

Plus d'informations

- Pour les études supérieures en Nouvelle-Calédonie, sur www.ac-noumea.nc ainsi que dans le guide 2019 « Entrer dans le SUP, après le bac ». Vous découvrirez la procédure d'inscription sur la plateforme www.parcoursupnc.nc



- Pour les études en métropole, sur www.onisep.fr qui détaille chacune des filières évoquées et www.parcoursup.fr, le site qui régit l'inscription dans la plupart des formations du supérieur.



Ressources numériques

- ➔ www.terminales2017-2018.fr/
- ➔ <http://cio.ac-noumea.nc>
- ➔ www.ac-noumea.nc
- ➔ www.onisep.fr
- ➔ <https://folios.onisep.fr>

Après le bac, en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap qui en font la demande peuvent bénéficier d'aménagement particuliers, notamment pour les concours d'entrée. La plupart des établissements ont un référent handicap qui informe sur les aménagements possibles. Les journées portes ouvertes permettent de vérifier l'accessibilité..

les devoirs sur table, les colles (interrogations orales) et beaucoup de travail personnel.

• **Poursuite d'études** : à l'issue de la 2^e année, les élèves présentent les concours et, selon leurs résultats, intègrent une école, recommencent la 2^e année ou rejoignent l'université.

Certains élèves choisissent aussi de poursuivre leurs études dans une école spécialisée (journalisme, communication, institut d'études politiques).

➤ Diplôme d'ingénieur

Plus de 200 écoles, généralistes ou spécialisées (en agronomie, électronique, télécoms, mécanique), préparent au diplôme d'ingénieur, un titre de niveau bac + 5. Près de la moitié des écoles recrutent après le bac pour 5 ans, les autres après un bac + 2 pour 3 ans. Caractéristiques des études d'ingénieur : une culture scientifique et technique (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique); une formation au management (éco-gestion, droit, communication, langues vivantes) ; des compétences professionnelles (projets avec des entreprises ou des laboratoires de recherche).

• **Durée des études** : pour les écoles qui recrutent dès le bac, 2 cycles sont prévus : un cycle préparatoire (2 ans), puis un cycle ingénieur (3 ans).

• **Frais de scolarité** : se renseigner auprès des établissements.

• **Admission** : concerne les bacheliers S en majorité, mais aussi STI2D, STL, voire STAV. S'effectue le plus souvent sur concours (dossier, entretien et/ou épreuves), propres à chaque

école ou commun à plusieurs établissements.

• **Organisation des études** : les élèves suivent environ 35 heures de cours par semaine alternant enseignements théoriques et mise en pratique (travaux pratiques, projets de groupe). 28 semaines de stage au minimum sont prévues. Certaines écoles proposent le cycle ingénieur en apprentissage.

• **Poursuite d'études** : seule une minorité d'étudiants (moins de 20 %) poursuit ses études.

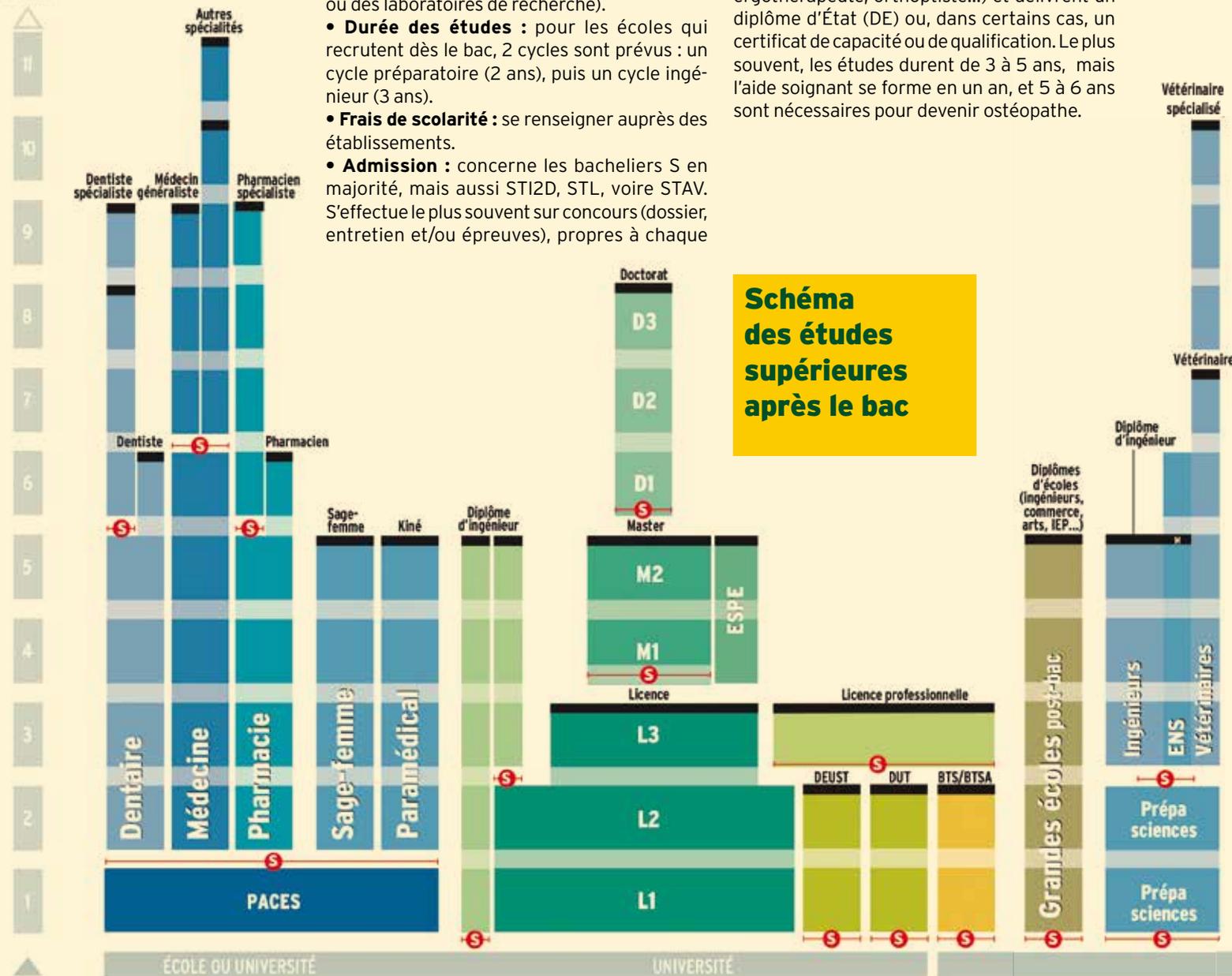
➤ Les formations et écoles spécialisées

Ces formations durent de 1 à 6 ans après le bac et visent des secteurs d'activité variés. Certains métiers se préparent en Nouvelle-Calédonie, d'autres uniquement en métropole. Retrouvez ces informations dans le guide « Entrer dans le SUP, après le bac ».

Les écoles paramédicales

Accessibles sur examen ou sur concours, elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure, ergothérapeute, orthoptiste...) et délivrent un diplôme d'État (DE) ou, dans certains cas, un certificat de capacité ou de qualification. Le plus souvent, les études durent de 3 à 5 ans, mais l'aide soignant se forme en un an, et 5 à 6 ans sont nécessaires pour devenir ostéopathe.

Nombre d'années d'études



La voie générale

Viser l'université ou une grande école

Cette voie permet d'acquérir une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et des méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures principalement à l'université.



Les 3 séries ES, L, S et leurs points forts

Au sein de cette voie, vous choisissez une « série » en fonction de vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez. On distingue 3 séries :

- **la série ES (économique et Sociale)**, centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.

Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

- **la série L (littéraire)**, centrée sur les lettres et sciences humaines (français, littérature, philosophie, langues, histoire-géographie), mais aussi sur les arts.

Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts ;

- **la série S (scientifique)**, centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires...). Cette série conduit à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé.

Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dessinent des « profils » d'études différents qui permettent soit d'**approfondir** une des disciplines dominantes de la série (par exemple : maths, physique-chimie en S ; langue vivante approfondie en L...), soit de **s'ouvrir** à des domaines nouveaux (par exemple : droit et grands enjeux du monde contemporain ou sciences sociales et politiques en ES, maths en L...).

Le meilleur profil n'est pas forcément celui qui permet d'accroître vos compétences dans vos matières préférées, mais plutôt celui qui vous permet d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions et de vous préparer aux études supérieures !

Il faut aussi penser à l'après-bac. Si le choix du profil renforce le poids d'une des disciplines majeures, il doit aussi vous aider à affiner votre projet d'études supérieures. Ainsi, choisir l'enseignement d'arts en série L est logique si l'on veut s'engager ensuite dans une licence d'arts...

INFO +

Le parcours Orientation

Mis en place de la 6^e à la fin du lycée, ce parcours éducatif vous permet de vous informer pour bien préparer votre orientation, de réfléchir à votre projet personnel et de découvrir le monde économique et professionnel, par une visite ou un stage en entreprise, des activités en classe conduites par vos enseignants ou le Psy-EN (Psychologue de l'Education Nationale), etc.

Les stages de remise à niveau

Pour consolider vos connaissances ou améliorer vos méthodes de travail, vous pouvez suivre un **stage de remise à niveau** organisé au cours de l'année scolaires.

Les passerelles, pour changer d'orientation

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de passerelles en fonction de votre profil. Lire en pages 36-37.



À savoir en Nouvelle-Calédonie

Les enseignements de spécialité des bacs généraux

> Bac S (scientifique)

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

> Bac ES (économique et social)

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

> Bac L (littéraire)

- Arts
- Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
- Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

➤ Consultez les lycées et leurs formations pages 38 à 40.

Un enseignement obligatoire des fondamentaux de la Culture Kanak (CK) (1h par quinzaine)

La Culture Kanak (CK) y compris dans sa composante linguistique offre de multiples opportunités de participer à l'éducation au patrimoine, à la transmission de l'histoire et la culture locale. Elle peut être intégrée dans de nombreux enseignements de manière interdisciplinaire : langues vivantes, histoire-géographie, arts... Lire en page 44.

Les langues de pays kanak (LK)

Les LK sont ouvertes à tous les élèves, quelle que soit leur origine, sur la base du volontariat (à partir de 8 élèves par niveau de classe). Parmi les 10 langues kanak (LK) enseignées : 4 LK (Nengone, Drehu, Ajié et Paicî) sont enseignées au collège puis au lycée et évaluées au baccalauréat (général, technologique et professionnel) :

> En LV2, en 1^{re} et Terminale GT. Coeff. 2 pour les séries générales ES, S et pour les séries technologiques. Coeff. 4 pour la série générale L.

> En LV3 facultatif, en 1^{re} et Terminale Générale. Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte, avec un coefficient 2 (si la LV3 est choisie en second enseignement facultatif, le coefficient est de 1).

➤ Lire en page 44.

Après un bac général

Études longues (5 ans) ou études plus courtes (2 à 3 ans), les choix de poursuites d'études après le bac sont diversifiés.

• **S'inscrire à l'université** permet de préparer une licence, généralement en 3 ans (L1, L2, L3). À savoir : le Plan Étudiant (Loi ORE 2018) prévoit de revoir l'organisation en + ou - 3 ans des cursus licence. Avec 45 licences, une large palette de disciplines est proposée. En principe, un bachelier peut candidater dans la licence de son choix si il répond aux connaissances et compétences attendues à l'entrée de la formation. À noter : ceux qui souhaitent se diriger vers les métiers de l'enseignement s'inscrivent, à l'issue de leur licence, dans une Espé (école supérieure du professorat et de l'éducation) pour y préparer un master spécifique et passer en fin de M1 le concours de recrutement. **D'autres formations** sont proposées à l'université : PACES, DEUST, CUPGE.

• **Intégrer une CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles)** dans un lycée permet de préparer, en 2 ans, les concours d'entrée dans des « grandes écoles » : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, ENS (écoles normales supérieures)... En fonction de sa série de bac, différentes filières de prépa sont accessibles après sélection sur dossier.

• **Intégrer une école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...), une école d'ingénieurs ou de commerce, un IEP (institut d'études politiques) est également possible. Le recrutement, sélectif, se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études suivant le niveau d'accès.

• Préparer en 2 ans, un **DUT** à l'université, moins fréquemment un **BTS** en lycée ou école ou en CFA, permet de se spécialiser rapidement en se préparant à différents métiers, ou de compléter sa formation, notamment par une licence professionnelle (en 1 an supplémentaire).

Pour en savoir plus sur les différentes filières du supérieur ➤ Lire page 8 à 11

➔ Taux d'inscription* des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac L	Bac ES	Bac S
Université (Licence)	72 %	55 %	62 %
IUT (DUT)	2 %	11 %	11 %
STS (BTS)	8 %	10 %	6 %
CPGE	8 %	6 %	18 %
Autres formations (y compris écoles de commerce, d'ingénieurs et d'art)	8 %	12 %	12 %

Source métropole : extrait de *Repères et références statistiques*, 2017, bacheliers de la session 2016.

* Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, l'addition des taux peut être supérieure à 100 %.

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour mieux comprendre le monde contemporain.



PAROLES D'ÉLÈVES

Alice

1^{ère} ES au lycée Antoine Kela à Poindimié

« En 2^{ème}, je ne savais pas trop vers quelle filière me tourner car je ne sais pas ce que je veux faire plus tard. Comme dans le bac ES on a toutes les matières, j'ai choisi cette première. J'ai quand même beaucoup hésité entre L et ES, j'ai regardé sur Internet et sur la brochure et j'ai choisi ES. »

« Je n'aime toujours pas l'espagnol (sourire). En sciences physiques et en sciences de la vie et de la Terre, c'est mieux qu'en seconde, le programme est plus intéressant et moins difficile. Je ne pensais pas qu'on allait avoir autant de SES, mais j'aime ça ! »

Conseils :

« Ne pas choisir en fonction de ses notes, mais plutôt en fonction de ce que l'on aime faire, sinon, c'est pas motivant ! »

Et après...

« Je ne sais toujours pas ce que je voudrais faire plus tard. J'aime la mode, alors peut être : travailler dans la vente du prêt-à-porter. Mais je ferai peut être une Licence d'anglais à l'Université de Nouméa car j'aime beaucoup l'anglais. Au SOFIP, l'an dernier j'ai surtout regardé les infos sur les études en Nouvelle Zélande et en Australie. »

↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

↳ Au programme

En 1^{ère}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de sciences économiques et sociales** pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un **enseignement d'histoire-géographie** ;
- un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des **enseignements spécifiques** notamment :

- sciences économiques et sociales ;
- mathématiques ;
- histoire-géographie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Le bac ES permet d'envisager des poursuites d'études longues dans une grande variété de domaines.

- Plus de la moitié des bacheliers ES s'inscrivent à **l'université**, notamment en licence d'économie et gestion et AES, de droit, de langues, de lettres ou de sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). L'objectif est ensuite de se spécialiser en master. L'accès sélectif est alors lié à la licence obtenue.
 - Autre voie choisie : **les classes prépa** (CPGE) quiconduisent, selon les filières, à différents concours d'entrée de grandes écoles : écoles de commerce, ENS (écoles normales supérieures).
 - Il est possible d'intégrer une **école** directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études : écoles de commerce, de journalisme, d'architecture, IEP (instituts d'études politiques)... Sélection sur concours ou dossier.
 - Il est possible d'opter pour un **DUT** ou plus rarement un **BTS**, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études dans une large palette de spécialités (commerce, vente, gestion, communication, tourisme, carrières juridiques ou sociales...).
- Ces diplômes peuvent être complétés par

→ La 1^{ère} et la T^{le} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LVI et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LVI) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation morale et civique ^{d)}	30 min	30 min	-
Culture kanak (CK) + d'infos en page 13	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3 ³⁾ et 4 ⁴⁾
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	5)
- LCA : latin	3 h	3 h	
- LCA : grec	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ^{f)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{g)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

une **licence pro** (en 1 an supplémentaire).

↘ **Perspectives professionnelles**

Les secteurs d'activités varient selon la filière d'études supérieures choisie : métiers de la gestion, de l'expertise comptable, de la finance, du droit, de la statistique, du marketing, de la logistique, de l'enseignement, de la fonction publique... ■

ET APRÈS...

↘ **Bac ES**

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés économiques :

- <http://www.onisep.fr/Ma-voie-economique>

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en choisie enseignements de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audio-visuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... Une série recentrée sur les lettres.



PAROLES D'ÉLÈVES

Jeannette et Suzanne

1^{ère} L au lycée Do Kamo à Nouméa

J'« Depuis le collège, je souhaite devenir prof d'histoire-géo, c'est pour ça que j'ai choisi cette



filière même si je n'aime pas lire énormément. » (Rires).

S'« En 2^{ème} j'avais des bonnes notes dans les matières littéraires et ça m'intéressait plus que les sciences. J'en ai discuté avec les profs et ils m'ont conseillé de m'orienter vers cette filière. »

J'« J'adore les langues et l'histoire car ça nous permet d'apprendre sur les autres cultures... Ma famille me soutient, ils sont fiers de moi, je suis la seule à suivre une filière générale. »

J'« En 1^{ère} littéraire on est obligé de travailler tous les jours, ça change de la seconde... En plus on a le bac de français cette année, d'ailleurs là, j'ai l'après-midi de libre donc je vais faire des fiches qui résument mes cours. »

Et après ...

J'« Après le bac je souhaite faire un master d'histoire-géo à l'université pour pouvoir passer le concours et devenir prof d'histoire. »

S'« Plus tard je souhaite être dans l'enseignement, j'irai donc à l'UNC après le bac, préparer une licence. Je veux faire de longues études, mes parents me poussent, m'encouragent dans ce sens-là. »

➤ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la philosophie, à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série permet de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues de l'Antiquité (latin, grec).

➤ Au programme

En 1^{ère}, l'emploi du temps comprend des enseignements communs à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des enseignements spécifiques, parmi lesquels :

- un enseignement de littérature, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;
- un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère ;
- un enseignement de sciences ;
- un enseignement obligatoire à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque), les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des enseignements communs demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des enseignements spécifiques à la série L, pour tous les élèves :

- histoire-géographie ;
- littérature ;

- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un enseignement de spécialité au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;
- droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

• Les littéraires s'inscrivent principalement à l'université en licence arts, lettres, langues ou sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). Certains le font en parallèle des CPGE littéraires, qui préparent aux concours des grandes écoles (ENS, écoles de commerce, IEP...). Le taux d'admission étant réduit, la majorité d'entre eux poursuit en fac. Le droit convient aussi aux L.

• L'objectif est de continuer en master ou de rejoindre une école pour acquérir une formation professionnelle : enseignement, documentation, journalisme, métiers du livre ou de la culture, traduction...

• Il est possible d'opter pour un DUT ou plus rarement un BTS. Certains forment aux métiers du tourisme, de la communication, aux carrières juridiques ou sociales. Ils peuvent être complétés par une licence pro.



↳ Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse).

Les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme... Les secteurs du paramédical, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique.. ■

ET APRÈS...

↳ Bac L

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés littéraires :

- <http://www.onisep.fr/Ma-voie-litteraire>

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



→ La 1^{ère} et la T^{le} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Français et littérature	4 h	-	5 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation morale et civique ^{d)}	30 min	30 min	-
Culture Kanak (CK) + d'infos en page 13	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{ère} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts ^{f)}	5 h	5 h	6 ³⁾
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	4
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	4
- LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- LV3 ^{a) b) g)}	3 h	3 h	4)
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ^{f)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{h)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en enseignement de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, arts du cirque (8 h en 1^{ère} et en T^{le}), musique ou théâtre.

g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques, des maths à la biologie, en passant par les sciences de l'ingénieur, l'écologie et l'agronomie, l'informatique et les sciences du numérique.



PAROLES D'ÉLÈVES

Samuel et Willianna
1^{ère} S au lycée Willama Haudra
à Lifou

S « J'ai suivi la filière S car j'ai toujours été attiré par les sciences. Les profs m'avez prévenu que le niveau allait être plus difficile. Ils n'ont pas menti mais il faut s'accrocher et travailler à la maison. Les profs sont derrière nous et ça aide.

Après, j'aimerais faire une classe prépa bio en France pour faire une école d'ingénieurs. »

W « J'ai choisi S parce que j'aime la SVT, la physique et les maths. Cette filière m'a toujours inspirée. Je voudrais être chercheur dans la biologie et travailler à l'IRD. Après le bac, j'aimerais faire un Master de biologie à l'UNC.

Le lycée des Iles c'est top ! C'est grand, il y a de l'espace, beaucoup de verdure, un CDI convivial et l'équipement sportif est au top ! En plus, on s'entend bien avec les profs.

C'est grâce au guide d'orientation et la documentation du CDI que j'ai réfléchi à mes choix. On a la chance d'avoir un lycée ici alors il faut en profiter ! C'est un avantage de ne pas changer de mode de vie. Ça rend la vie plus facile ! »

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

➤ Au programme

En 1^{ère}, l'emploi du temps comprend des enseignements communs à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des enseignements spécifiques, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur (ou écologie, agronomie et territoires, enseignement dispensé dans les lycées agricoles, non proposé en Nouvelle-Calédonie) ;
- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;
- histoire-géographie.

En terminale, des enseignements communs demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique) à côté des enseignements spécifiques (pour tous les élèves) dont le volume horaire est souvent plus important qu'en 1^{ère} :

- mathématiques ;
 - physique-chimie ;
 - sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires.
- De plus, s'ajoute un enseignement de spécialité, au choix, permettant d'acquérir des profils différents :
- mathématiques ;
 - physique-chimie ;
 - sciences de la vie et de la Terre ;
 - philosophie ;
 - informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux

algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...);

• écologie, agronomie et territoires, préparé en lycée agricole (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Le bac S est naturellement adapté à la poursuite d'études en sciences ou en santé, tout en ouvrant à bien d'autres domaines.

- De nombreux bacheliers S rejoignent l'université, notamment en santé, en sciences (maths, informatique, mécanique...), en économie-gestion ou en sport. Prévoir des études longues : 5 ans pour le master, jusqu'à 11 ans pour devenir médecin.
- Autre voie : les classes prépa (CPGE) scientifiques qui conduisent aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs, vétérinaires, militaires ou des écoles normales supérieures (ENS). Les prépas économiques et littéraires sont également adaptées.
- Il est possible d'opter pour un DUT ou plus rarement un BTS, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études.
- Enfin, il est possible d'intégrer une école directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études : écoles d'ingénieurs, de commerce, du paramédical, d'architecture... Sélection sur concours ou dossier.

PAROLES D'ÉLÈVE

Cassandra
En 1^{ère} S au lycée
Lapérouse



J'ai choisi la 1^{ère} S parce que j'aime les sciences et surtout la SVT.

Après le bac, j'aimerais faire une prépa Sciences car pour le moment, je n'ai pas d'idée précise sur le métier que je vais choisir. Les débouchés sont majoritairement scientifiques, en rapport avec la recherche, la santé, l'ingénierie. C'est une filière pour les personnes qui comptent faire de longues études.

Un petit conseil pour cette série scientifique : S'assurer que les bases sont bien acquises avant l'entrée en 1^{ère}, être à l'aise dans les matières scientifiques, être organisé, avoir une bonne capacité de travail et être prêt à faire des concessions sur les sorties...

➤ Perspectives professionnelles

En tant que filière scientifique, la série S prépare tout particulièrement aux métiers d'ingénieur, de technicien supérieur (en aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique, informatique et technologies numériques...) et aux professions médicales.

À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations dans les domaines de l'audio-visuel, du sport et de l'enseignement. ■

ET APRÈS...

➤ **Bac S**
Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :
- <http://www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique>
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



➔ La 1^{ère} et la 1^{ère} scientifique (S)

Enseignements communs	1 ^{ère}	1 ^{ère}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation morale et civique ^{d)}	30 min	30 min	-
Culture Kanak (CK) + d'infos en page 13	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre ou Sciences de l'ingénieur ^{e) f)}	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Ecologie, agronomie et territoire ^{e) g)}	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
ou Philosophie	6 h	5 h 30	7 ou 9 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3 h
Un enseignement de spécialité au choix parmi ^{h)}			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoire ^{g)}	-	2 h	2
Enseignements facultatifs [*]			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive arts ^{h)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	3 h	3 h	
	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie enseignement de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de Sciences de l'ingénieur et d'Ecologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement générale et technologiques agricoles. Non proposé en Nouvelle-Calédonie.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

3) Si discipline choisie en épreuve de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

La voie technologique

Cap sur les formations supérieures technologiques

Cette voie prépare à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5... pour certains étudiants. Ainsi, la grande majorité des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT.

© LYCÉE ANOVA

Les 7 séries offertes en Nouvelle-Calédonie et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Le choix d'une « série » se fait en fonction des centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études envisagées.

Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de situations de terrain.

Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

- La série **STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en lien avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et en DUT, puis en licence professionnelle. Ceux présentant un solide dossier scolaire peuvent viser l'admission en école d'ingénieurs.

- La série **STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)** vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 2 ans, du BTS des arts appliqués ou du diplôme des métiers d'art (DMA).

- La série **STL (Sciences et technologies de laboratoire)** concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

- La série **ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS du secteur paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

- La série **STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)** est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles supérieures de commerce et de management, diplôme d'expertise comptable, masters).

- La série **STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

INFO +

Le parcours Orientation

Mis en place de la 6^e à la fin du lycée, ce parcours éducatif vous permet de vous informer pour bien préparer votre orientation, de réfléchir à votre projet personnel et de découvrir le monde économique et professionnel, par une visite ou un stage en entreprise, des activités en classe conduites par vos enseignants ou le Psy-EN (Psychologue de l'Education Nationale), etc.

Les stages de remise à niveau

Pour consolider vos connaissances ou améliorer vos méthodes de travail, vous pouvez suivre un **stage de remise à niveau** organisé au cours de l'année scolaires.

Les passerelles, pour changer d'orientation

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de passerelles en fonction de votre profil. Lire en pages 36-37.



À savoir en Nouvelle-Calédonie

Les spécialités des bacs technologiques

- > **Bac STL (sciences et technologies de laboratoire)**
 - Biotechnologies
 - Sciences physiques et chimiques en laboratoire
 - > **Bac STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)**
 - Ressources humaines et communication
 - Mercatique
 - Gestion et finance
 - Systèmes d'information et de gestion
 - > **Bac STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)**
 - Architecture et construction
 - Énergies et environnement
 - Innovation technologique et éco-conception
 - Système d'information et numérique
- Consultez « Les Lycées et leurs formations » pages 38 à 40.*

- La série **STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)** se prépare après une 2^{de} spécifique. Il est cependant possible de demander l'accès en 1^{re} STHR après une 2^{de} générale et technologique.

Pour en savoir plus sur le bac STHR, lire p 34

- **1 autre série est offerte en métropole :**

> Bac Techniques de la Musique et de la Danse (TMD), spécialité Instrument ou Danse. *Consultez le guide national.*

Les spécialités des séries technologiques

Les séries STL, STMG et STI2D permettent de choisir une spécialité (voir l'Info + ci-contre) dans un domaine particulier. Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Après un bac technologique

Études courtes (2 à 3 ans) ou plus longues (5 ans), les choix d'études après un bac technologique sont diversifiés. Un premier palier (en 2 ans) avant de faire le choix de poursuivre des études plus longues est le plus souvent conseillé pour réussir.

- Les **BTS** et les **DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques et professionnels sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.
- Les **écoles spécialisées** (du secteur social, paramédical, du commerce et de la communication, de l'art ou du design...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).
- **Certaines CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)** sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.
- Le taux de réussite des bacheliers technologiques en 1^{re} année de licence à l'**université** est faible, car leur bac ne prépare pas aux études théoriques des **licences**. C'est pourquoi les universités conseillent une année préalable de mise à niveau. En revanche, les bacheliers technologiques, après obtention d'un BTS ou d'un DUT, poursuivent avec un succès mieux établi en licence professionnelle en un an.

Pour en savoir plus sur les différentes filières du supérieur, lire « Après le bac » > Lire page 8 à 11

Un enseignement obligatoire des fondamentaux de la Culture Kanak (CK) (1h par quinzaine)

La Culture Kanak (CK) y compris dans sa composante linguistique offre de multiples opportunités de participer à l'éducation au patrimoine, à la transmission de l'histoire et la culture locale. Elle peut-être intégrée dans de nombreux enseignements de manière interdisciplinaire : langues vivantes, histoire-géographie, arts... Lire en page 44.

Les langues de pays kanak (LK)

Les LK sont ouvertes à tous les élèves, quelle que soit leur origine, sur la base du volontariat (à partir de 8 élèves par niveau de classe). Parmi les **10 langues kanak (LK) enseignées** : 4 LK (**Nengone, Drehu, Ajié et Paicî**) sont enseignées au collège puis au lycée et **évaluées au baccalauréat** (général, technologique et professionnel) :

- > En **LV2**, en 1^{re} et Terminale GT. Coeff. 2 pour les séries générales ES, S et pour les séries technologiques. Coeff. 4 pour la série générale L.
- > En **LV3 facultatif**, en 1^{re} et Terminale Générale. Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte, avec un coefficient 2 (si la LV3 est choisie en second enseignement facultatif, le coefficient est de 1). Lire en page 44.

→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STMG	Bac STL	Bac STI2D	Autres bacs techno ⁽¹⁾
Université (licence)	27 %	22 %	29 %	15 %	11 %
IUT (DUT)	2 %	11 %	14 %	22 %	2 %
STS (BTS)	14 %	43 %	30 %	39 %	49 %
CPGE	0 %	2 %	3 %	4 %	1 %
Autres formations	10 %	4 %	2 %	5 %	3 %

Source métropole : extrait de *Repères et références statistiques, 2017*, bacheliers de la session 2016.
 (1) STAV, STD2A, TMD, hôtellerie devenu STHR

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Décliné en quatre spécialités, le bac STI2D s'adresse aux lycéens qui s'intéressent à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement..



© IREÉ ANDOVA

PAROLES D'ÉLÈVES

Florian et Charles

1^{ère} STI2D au lycée Jules Garnier à Nouméa

F « J'ai fait un stage en électricité, j'ai fait des dessins, des plans, ça m'a plu et j'ai choisi cette série. Je ressents bien la différence avec la 2^{nde} : dès le début de l'année on te parle du baccalauréat, on te met la pression, mais ça motive ! »

C « J'étais intéressé par la techno. Un cousin m'en a parlé, la pratique m'a donné envie. À Garnier on se sent bien, on voit la mer et on se sent libre. C'est grand, au début tu te perds, après ça va ! On a pas mal d'heures d'études, j'en profite pour bosser mes cours. Ça me laisse du temps pour respirer quand je rentre chez moi. »

C « C'est intéressant, on étudie les énergies renouvelables. Aujourd'hui je sais ce que ça veut dire développement durable ! » Sourire.

Et après ...

F « Je vais continuer sur un BTS d'ingénierie, je verrai si je reste ici ou si je pars... »

C « Je vais continuer dans le domaine de l'i-tech en Nouvelle-Zélande. J'aime ce pays, c'est le pays le plus vert, le plus avancé, et ils sont contre le nucléaire. »



↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique.

↳ Au programme

La série STI2D permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques.

Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 approches complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques en intégrant les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

Le bac STI2D propose des **enseignements propres** à chacune des 4 spécialités. Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des 3 approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception). À noter : 1h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- **des matières générales** : français (en 1^{ère}), histoire-géographie (en 1^{ère}), mathématiques, physique-chimie, langues vivantes, éducation physique et sportive...
- pour tous les élèves, **2h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STI2D

Au moment de l'inscription en 1^{ère} STI2D, il faut choisir une spécialité parmi les quatre existantes. Cependant, ce choix n'est pas définitif. Il est possible de changer de spécialité dans les premiers mois de la classe de 1^{ère} ou de terminale, en motivant la demande par un projet... et sous réserve de places disponibles.

- **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

- **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

- **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

- **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'infor-



→ La 1^{ère} et la T^{ème} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{ème}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Culture kanak (CK) + d'infos en page 21	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- 4)
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et éco-conception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{d)}	3 h 3 h	3 h 3 h	6)
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

mation. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

Poursuites d'études

- En tête des poursuites d'études après le bac STI2D : un **BTS** ou un **DUT** en 2 ans, notamment en énergie, logistique, maintenance, informatique industrielle, génie civil...
- Il est aussi possible de postuler sur dossier dans certaines **écoles d'ingénieurs** en 5 ans, ou dans quelques écoles spécialisées en électronique, mécanique, réseaux...
- Autre voie : la **classe prépa TSI** (technologie et sciences industrielles), accessible avec un bon niveau. Réservée aux bacheliers STI2D, elle permet d'intégrer une école d'ingénieurs.
- Enfin, l'entrée en licence sciences de l'ingénieur à l'**université** (par exemple, électronique, mécanique...) est aussi envisageable.

→ Perspectives professionnelles

Ces cursus conduisent aux métiers de technicien ou d'ingénieur en électrotechnique, électronique, informatique, robotique, génie civil, logistique... . ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.
 b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en enseignement de complément, le coefficient est de 2 + 2.
 c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.
 d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.
 e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).
 2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.
 3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.
 4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.
 5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).
 6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative est choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

ET APRÈS...

→ Bac STI2D

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- <http://www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique>
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



OSEZ !

Bac STD2A

Sciences et technologies
du design et des arts appliqués

Le bac STD2A s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les secteurs du design graphique, du design d'espace, du design de mode, du design de produits, des métiers d'art...



↳ Pour qui ?

Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

L'admission est possible en 1^{re} après une 2^{de} générale et technologique. Recrutement sur dossier et lettre de motivation.

↳ Au programme

À côté des enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...) demeurent les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales permettant d'appréhender, de manière active, les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers 4 pôles disciplinaires :

- **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;
- **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation sous la forme d'applications concrètes. Il s'agit par exemple d'imaginer un objet pour un usage précis, de réfléchir aux moyens de le réaliser, puis d'expliquer les objectifs, contraintes et étapes, à l'aide de supports (dessins, légendes) ;
- **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression. L'objectif est de comprendre et de savoir utiliser les croquis, schémas, planches illustrées, maquettes... pour faire valoir ses projets de création ;
- **technologies** : étude des matériaux et de leur application dans les différents domaines du design. Il s'agit de repérer quels matériaux sont les plus appropriés au projet à mener, selon leurs propriétés (résistance à la découpe, réaction à la cuisson...), et les technologies nécessaires à leur utilisation.

À noter : 1 h hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études et insertion

- Déjà formés aux arts plastiques et appliqués, ainsi qu'à la réalisation de projets en design, les bacheliers STD2A accèdent aux DMA (diplômes des métiers d'art) et au DNMADE (diplôme national des métiers d'art et de design). Ils sont sélectionnés sur leurs résultats scolaires et les travaux artistiques joints au dossier. Dans certaines spécialités, le nombre de places et/ou d'établissements est réduit, d'où une forte concurrence.

Les domaines sont variés : graphisme, stylisme, architecture intérieure, création industrielle, design d'objet, restauration d'art, cinéma d'animation... À bac + 2, les DMA et le DNMADE préparent aux fonctions d'assistant en conception-création ou d'artisan d'art. Les DMA gagnent à être complétés par une licence professionnelle, qui apporte en un an une spécialisation ou une seconde compétence. Ou, mieux, par un DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués) de niveau bac + 5. Conférant le grade de licence (bac + 3), le DNMADE permet une poursuite d'études en master (bac + 5).

- Les bacheliers STD2A visant un emploi de designer doivent envisager des études longues. Ils peuvent déposer un dossier dans une école d'art. Certaines écoles, notamment les écoles publiques (Ensad, Ensci, écoles des beaux-arts), recrutent sur concours. Très demandées, car moins coûteuses que les écoles privées, elles sont souvent des plus sélectives.

- L'université est accessible aux STD2A, mais leur bac ne les prépare pas aux études théoriques. Ceux qui s'inscrivent en licence art continuent le plus souvent en master. Quelques mentions forment au design. ■

ET APRÈS...

↳ Bac STD2A

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac





© J.GARNIER

→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	2
Physique- chimie	3 h	2h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ³⁾	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ⁵⁾	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ⁴⁾	2 h	2 h	2
Culture kanak (CK) + d'infos en page 21	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ⁴⁾ • Atelier artistique ⁴⁾	3 h 3 h 72 h annuelles	3 h 3 h 72 h annuelles	6)

- a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.
- b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.
- c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en enseignement de complément, le coefficient est de 2 + 2.
- d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.
- e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.
- 1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).
- 2) Épreuve anticipée en 1^{ère}.
- 3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

- 4) L'épreuve se décompose en 2 parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) ; projet en design et arts appliqués, évalué en cours d'année (coef. 8) et lors d'un oral terminal (coef. 8).
- 5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie
direction générale des enseignements

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

“ CREATION ET CULTURE DESIGN ”
en 2^{de} GT

Intégré dans le cursus du Bac technologique STD2A
(Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

Ouvert à tous les collégiens après la 3^{ème}

Avec une présélection des candidats sur dossier (Recrutement non sectorisé)

→ Une demande en internat est possible selon la domiciliation.

BACCALAUREAT NOUVEAUTE 2017

STD2A

DESIGN & ARTS APPLIQUES

PRODUIT

ESPACE & ARCHI

COMMUNICATION

Tu aimes concevoir des projets, tu as le sens de la créativité, cette section est pour toi!

Le Bac STD2A ouvert aux élèves attirés par les métiers d'Art ou du Design, offre un enseignement réparti à part égale entre l'enseignement des Arts Appliqués et l'enseignement général. Ce bac nécessite des qualités spécifiques telles que le **sens de l'observation**, la **sensibilité esthétique**, un **esprit logique**, et **analytique**...

Cette formation prépare aux métiers de: Infographiste, webdesigner, typographe, illustrateur, dessinateur, paysagiste, décorateur, agenc eur, scénographe, maquettiste, architecte d'intérieur, designer de produits, animateur 3D, directeur artistique, styliste...

POURSUITE D'ETUDES:

- **BTS** du design (communication, espace, produits, mode, art céramique, graphisme)
- **DMA**, Diplôme des Métiers d'Art • **DSAA**, Diplôme supérieur d'Arts Appliqués • **DNA**, Diplôme National d'Art • **DNBA**, Diplôme National des Beaux-Arts • **Classe préparatoire**
- **Licence** • **Master** • **Doctorat**

→ **SUR LE TERRITOIRE:**

- **DUT MMI** (Métier du Multimédia et d'Internet) à l'UNIV • **BTS AEA** (Agencement de l'Environnement Architectural) au Lycée Pétro Attifi

RENSEIGNE TOI VITE AUPRES DU LYCEE JULES GARNIER

BP H3
68, avenue James Cook
NOUVILLE
98849 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél : (+687) 24 35 63

© 2016, Travaux d'élèves (Lycée Jules Garnier) | Design Iyer Gaëlle SOUCHEZ

Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Le bac STL s'adresse aux élèves ayant un goût affirmé pour les sciences du vivant, les manipulations et la démarche expérimentale en laboratoire.



© LYCÉE MICHEL ROCARD

↳ Pour qui ?

Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

↳ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences en chimie-biochimie et en sciences du vivant. Ils apprennent à mettre en œuvre des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...) et des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- des **matières générales** : français (en 1^{ère}), histoire-géographie (en 1^{ère}), mathématiques, physique-chimie, langues vivantes, éducation physique et sportive...
- pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STL

- **Biotechnologies** : cette spécialité étudie des exemples concrets d'application des biotechnologies dans différents secteurs (agroalimentaires, santé, environnement...), à travers des activités technologiques variées, relevant de la biochimie, de la microbiologie et de la biologie humaine. Elle permet de construire des compétences d'analyse et de synthèse nécessaires dans le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé.
- **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines très variés tels que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires et de textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc.

ET APRÈS...

↳ Bac STL

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac





→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de laboratoire (STL)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique- chimie	3 h	4h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ³⁾	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ⁴⁾	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Culture kanak (CK) + d'infos en page 21	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	4 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	6
Enseignement technologique en langue vivante 1 ⁴⁾	1 h	1 h	
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi : - biotechnologies - sciences physiques et chimiques en laboratoire	6 h 6 h	10 h 10 h	4) 4)
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ⁵⁾ • Atelier artistique ⁶⁾	3 h 3 h 72 h annuelles	3 h 3 h 72 h annuelles	6)

➤ Poursuites d'études

- Formés aux manipulations et aux pratiques de laboratoire, les bacheliers STL accèdent en nombre aux **BTS** ou aux **DUT** de biologie, de chimie, de l'environnement, du paramédical... De quoi s'insérer professionnellement en 2 ans ou continuer ses études.
- Les bacheliers STL avec un bon niveau peuvent rejoindre une **classe prépa TB** (technologie et biologie) ou **TPC** (technologie, physique et chimie), qui leur donne accès à certaines **écoles d'ingénieurs** de biologie ou de chimie.
- Autre voie : postuler dans les **écoles d'ingénieurs** qui recrutent des bacheliers STL. Il faut s'engager pour 5 ans d'études. Certaines écoles du paramédical ou de biologie leur sont également accessibles sur concours.
- **À l'université**, les licences en sciences de la vie nécessitent de s'adapter à une approche théorique. Suivre une année de mise à niveau en sciences est parfois utile.

➤ Perspectives professionnelles

Ces cursus conduisent aux métiers de technicien supérieur en laboratoire d'analyses ou de contrôle ; assistant ingénieur de recherche ; manipulateur radio ; diététicien ; conducteur de process dans l'industrie et l'environnement ; qualitatifien... ■

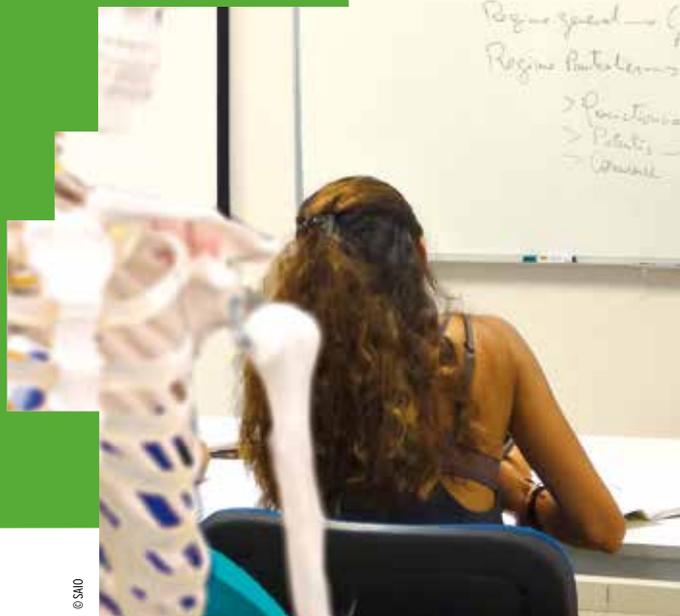
a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.
 b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2.
 c) L'enseignement technologique est dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.
 d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.
 e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).
 2) Épreuve anticipée en 1^{re}.
 3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.
 4) L'évaluation comprend une épreuve de chimiebiochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique lié à la spécialité biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).
 5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.
 6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... Le bac ST2S concerne tous ceux qui souhaitent évoluer dans les secteurs du social et du paramédical.



© SMO

PAROLES D'ÉLÈVES

Ornella

Terminale ST2S au lycée Anova à Païta

« Les matières ST2S et la biologie me plaisent autant si ce n'est plus que l'année dernière ! En plus, j'ai presque les mêmes profs que l'an dernier ; ils sont toujours aussi top ! » Sourire.

« Je travaille beaucoup plus que l'année dernière en revanche. C'est l'année du baccalauréat mais je ne suis pas stressée car je suis très bien organisée dans mon travail. »

« Je ne lâche pas, faut pas lâcher, je veux vraiment faire un métier que j'aime ! »

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

↳ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **enseignements dominants** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive...

Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

• Les **BTS** et les **DUT** des domaines du paramédical et du social sont dans la suite logique du bac ST2S. On peut y ajouter les **BTS esthétique-cosmétique** ou encore **hygiène-propreté-environnement**.

Les titulaires des **BTS** et **DUT** du domaine du social pourront ensuite continuer en licence professionnelle (en un an) ou préparer un **DE** (diplôme d'État). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un **BTS économie sociale et familiale** suivi d'un **DE** du même nom. Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son **DE** en un an après un **DUT carrières sociales option éducation spécialisée**. À noter : pour les **BTS** et **DUT** du paramédical (**BTS diététique**, **DUT génie biologique...**), de solides connaissances en sciences sont demandées..

• Il est aussi possible d'intégrer des **écoles paramédicales et sociales** pour préparer certains **DE** directement après le bac, mais, les concours d'entrée étant très sélectifs, il est conseillé de suivre une préparation.

• Enfin, préparer une licence à l'**université** (sciences sanitaires et sociales, sciences de la vie...) suppose d'être très à l'aise à l'écrit et d'avoir un bon bagage scientifique. Une année de mise à niveau est souvent conseillée.



→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LV1 : 2 ¹⁾ LV2 : 2 ¹⁾
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ²⁾
Culture kanak (CK) + d'infos en page 21	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs *			
- 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{f)}	3 h 3 h	3 h 3 h	3)
- Atelier artistique ^{g)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

↘ Perspectives professionnelles

Après des études paramédicales, on peut devenir aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Les études dans le domaine du social conduisent aux métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants.

Autres possibilités : les métiers de secrétaire médical ou de gestionnaire de prestations sociales. ■

ET APRÈS...

↘ Bac ST2S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique
- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

*** Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.**

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Forts de connaissances en management, en sciences de gestion, en économie et en droit, les bacheliers STMG peuvent envisager des poursuites d'études diversifiées.



© SMO

PAROLES D'ÉLÈVES

Maxime

1^{ère} STMG au lycée La Pérouse

« J'ai fait le choix de m'orienter vers une 1^{ère} STMG car plus tard je souhaite faire du droit. Mes parents respectent mes choix, j'ai énormément de chance. »

« Pour moi, cette classe est un bon tremplin pour intégrer une classe prépa pour laquelle les terminales STMG sont prioritaires. »

« Je me sens très bien dans cette classe, toutes les matières sont appliquées à l'entreprise et ça j'adore. On est dans le concret, finie l'abstraction théorique ! » (Sourire)

« On étudie des termes que l'on entendait uniquement dans la bouche de nos parents ; comme par exemple la TVA, la notion de valeur ajoutée... Je suis très attentif en cours, du coup, 95% du travail est fait. »

« Il règne une très bonne ambiance au lycée. L'équipe éducative est top et il n'y a pas de conflit entre les élèves. »

Conseils :

« Ne jamais baisser les bras. Quand on veut on peut ! C'est la volonté qui prime ! »

Et après...

« Après le bac, je souhaite intégrer une prépa en France. J'ai envie de quitter le territoire pour faire mes études car j'ai soif de culture, de nouveau. »



➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

➤ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication, bases de l'intelligence collective, etc. Il comprend des **enseignements technologiques** en 1^{re} et en terminale, des enseignements **généraux** (français, mathématiques, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et des enseignements en **économie, droit et management des organisations**. Ce dernier ensemble, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des associations. Observation du fonctionnement des organisations, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation des décisions sont mises en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (serious games), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (progiciel de gestion intégré ou PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, fondée sur la conduite d'études (en 1^{re}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STMG en terminale

- **Gestion et finance** : étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion** : s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication, avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication** : examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'entreprise.
- **Marketing (mercatique)** : porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur, et l'impact des stratégies de communication.

➤ Poursuites d'études

- De nombreux bacheliers STMG se tournent vers un **BTS** ou un **DUT** en lien avec les spécialités de terminale. Par exemple, après la spécialité mercatique, le DUT TC (techniques de commercialisation) ; après la spécialité gestion et finance, le BTS CG (comptabilité et gestion) ; après la spécialité systèmes d'information de gestion, le BTS SIO (services informatiques aux organisations) ; après la spécialité ressources humaines et communication, le BTS support à l'action managériale. Possibilité de continuer ensuite en licence professionnelle (un an) à l'université, en école de commerce ou encore en école spécialisée (tourisme...).
- Un tiers des bacheliers STMG s'inscrit à l'**université** en licence de droit, d'administration économique et sociale (AES), d'économie-gestion... Mais, attention, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous car ces études exigent beaucoup d'autonomie, une solide culture générale et d'être à l'aise à l'écrit.
- Les élèves ayant un bon dossier scolaire peuvent entrer en **classe prépa** économique et commer-



ciale. L'option technologique (ECT) leur est réservée, quelle que soit la spécialité suivie en terminale. Elle prépare en 2 ans aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce (3 ans d'études supplémentaires).

• Après le bac, il est possible d'entrer directement dans certaines écoles de commerce, de tourisme, d'hôtellerie, ou de préparer un DE (diplôme d'État) dans des écoles paramédicales ou sociales. Compter 3 à 5 ans d'études.

➤ Perspectives professionnelles

Ces poursuites d'études préparent aux métiers de la finance, du contrôle de gestion, des systèmes d'information, des ressources humaines, du marketing et de la communication. Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de chargé de clientèle banque, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de contrôleur de gestion, de chef de produit marketing, d'analyste financier, d'administrateur réseau... La fonction publique constitue un débouché non négligeable : concours de contrôleur des finances publiques, des douanes, du travail, de secrétaire administratif, de rédacteur territorial.... ■

➔ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1 ^{ère}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LVI : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3)
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Culture kanak (CK) + d'infos en page 21	1 h par quinzaine	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Un enseignement spécifique au choix parmi :			
Gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
Mercatique (marketing)	-	6 h	12 ⁴⁾
Ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{c)}	3 h 3 h	3 h 3 h	5)
• Atelier artistique ^{d)}	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en enseignement de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audio-visuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

1) Épreuve anticipée en 1^{ère}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{ère}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve écrite évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{ère} épreuve sont multipliés par 2.

ET APRÈS...

➔ Bac STMG

Pour en savoir plus sur la série STMG :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Préparé dans les lycées agricoles, ce bac s'adresse aux élèves intéressés par l'agriculture, mais aussi par l'aménagement des espaces, la protection des milieux naturels et l'agroalimentaire.



© FOTOLIA

↳ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

↳ Au programme

Dispensée au Lycée Agricole et Général Michel Rocard à Pouembout, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle comporte 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large part est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **trois axes** : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Le lycée Agricole et Général Michel Rocard à Pouembout propose deux EIL (espaces d'initiative locale) permettant un approfondissement technologique : technologies de la production agricole et aménagement et valorisation des espaces. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, en 1^{ère} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Logiquement, le bac STAV permet de poursuivre des études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du service en milieu rural...

- En 2 ans après le bac, les **B TSA** (BTS agricoles) sont tout à fait adaptés. De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes de l'entreprise agricole ; aquaculture ; génie des équipements agricoles ; gestion et maîtrise de l'eau... En Nouvelle-Calédonie, le B TSA assure une très bonne insertion professionnelle : 89% des jeunes diplômés trouvent un emploi à durée indéterminée.
- Quelques **BTS** et **DUT** sont également envisageables, par exemple en biologie. Ces différents diplômes permettent de s'insérer professionnellement ou de continuer des études.
- Autre voie : les **CS** (certificats de spécialisation agricoles). Préparés en quelques mois souvent en apprentissage, ils forment à la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager.
- Quelques bacheliers STAV optent pour une **école spécialisée**. D'autres postulent dans les écoles d'ingénieurs en agriculture ou en agronomie qui recrutent ces profils. Il faut prévoir une solide sélection à l'entrée et s'engager pour 5 ans d'études.
- Les **classes prépa TB** (technologie et biologie) accueillent aussi un petit nombre de bacheliers STAV pour les préparer à l'entrée de certaines écoles d'ingénieurs et des écoles vétérinaires.
- Une année de mise à niveau peut être envisagée avant l'entrée à l'**université**. Il est aussi possible de préparer une licence professionnelle ou une licence après un bac + 2.

ET APRÈS...

↳ Bac STAV

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies :

- www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique

- www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



→ La 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	1 ^{re} et T ^{le}
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Espaces d'initiative locale (EIL) ^{b)}	-
Culture kanak (CK) + d'infos en page 21	1 h par quinzaine (en 1 ^{ère} uniquement)
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs *	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : <ul style="list-style-type: none"> - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 ^{a)} - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles 	2 à 3 h

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.

b) 2 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix au lycée de Pouembout, voir page 41.

* Tous les enseignements ne sont pas proposés au lycée de Pouembout. Néanmoins ils peuvent être parfois présentés au bac à titre individuel. Renseignez vous auprès de l'établissement.

↘ Perspectives professionnelles

Les débouchés varient en fonction de la filière d'études choisie : exploitant agricole, contrôleur laitier, conseiller en chambre d'agriculture, technicien ou concepteur paysagiste, technicien ou ingénieur forestier... Dans l'agroalimentaire, des postes de chef de fabrication, de contrôleur qualité et de commercial sont à prendre. Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

→ Les épreuves en 1^{ère} et T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	Coefficient
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	c)

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1^{ère}.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

OSEZ !

Bac STHR

Les enseignements du bac STHR se répartissent en trois pôles : gestion hôtelière, restauration et services.



↳ Pour qui ?

L'admission en classe de 1^{re} de la série renouvelée STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se fait après une 2^{de} spécifique. Elle est aussi possible après une 2^{de} générale et technologique, une 2^{de} ou une 1^{re} professionnelle, ou un CAP (avec mise à niveau).

↳ Au programme

Les enseignements généraux incluent des cours de mathématiques, de français, d'histoire-géographie, de langues vivantes et de philosophie en terminale. Présent dans tous les bacs technologiques, ce socle commun permet une éventuelle réorientation à la fin de la classe de 2^{de}.

À côté des cours généraux (14 heures en 1^{re} et 13 heures en terminale), les enseignements propres à cette série de bac sont abordés de manière progressive (10 heures par semaine en 2^{de}, puis 18 heures en 1^{re} et terminale).

Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les sciences et technologies des services. Des séances concrètes sont l'occasion de productions et d'analyses par les élèves (en atelier culinaire, en restaurant et/ou hôtel d'application), de témoignages de professionnels du secteur, d'applications numériques (vidéos, jeux sérieux...). S'y ajoutent un enseignement scientifique alimentation-environnement, un enseignement optionnel de LV3 et un accompagnement personnalisé. Un projet est réalisé en terminale et un stage de 4 semaines est effectué en 1^{re}.

Poursuites d'études

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment dans les BTS du secteur.

• Le bac STHR prépare aux études supérieures du domaine hôtelier, mais aussi de la gestion, du tourisme ou de la vente. Le **BTS management en hôtellerie et restauration**, en 2 ans, propose 3 options : a) management d'unité de restauration, b) management d'unité de production culinaire, c) management d'unité d'hébergement (à noter, l'option c n'est pas proposée en Nouvelle-Calédonie).

Quelques bacheliers optent pour un **DUT** (gestion administrative et commerciale; gestion logistique et transport; techniques de commercialisation...) préparé également en 2 ans.

- Pour entrer dans la vie active encore plus rapidement, il est possible de préparer, en 1 an, une **MC** (mention complémentaire) accueil-réception; organisateur de réceptions; sommellerie... ou une **FCIL** (formation complémentaire d'initiative locale) autour de l'hôtellerie et du tourisme.
- Les **écoles privées** (en 2 ou 3 ans après le bac) sont nombreuses mais coûteuses.
- Quant à l'université, elle propose de nombreuses **licences professionnelles** (en un an après un bac + 2) en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

↳ Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans la restauration (traditionnelle ou collective), dans l'hébergement (réception, service d'étage), dans l'armée (dans les restaurants pour les officiers et sous-officiers), mais aussi dans l'agroalimentaire. La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 (école de commerce ou master) ■

ET APRÈS...

↳ Bac STHR

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés :

www.onisep.fr/choisir-mes-etudes/Apres-le-bac





→ La 2^{nde}, la 1^{ère} et la T^{le} sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Enseignements communs	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{le}
Mathématiques	3 h	3 h	3 h
Français ^{a)}	4 h	3 h	-
Histoire-géographie	3 h	2 h	2 h
Philosophie	-	-	2 h
Langues vivantes 1 + langue vivante 2 ^{b)}	5 h	4h	4 h
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2 h
Sciences	3 h	-	-
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	30 min
Économie et gestion hôtelière	2 h	5 h	5 h
Projet en sciences et technologies culinaires ou sciences et technologies des services	-	-	1 h
Enseignements technologique en langue vivante (ETLV)	-	1 h	1 h
Sciences et technologies des services	4 h	4 h	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h	4 h	4 h
Enseignement scientifique alimentation-environnement	-	3 h	3 h
Culture kanak (CK) + d'infos en page 21	1 h par quinzaine	1 h par quinzaine	-
Accompagnement spécialisé	2 h	2 h	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	10 h annuelles
Enseignements facultatifs > 2 enseignements au maximum parmi :			
- langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h	3 h
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
- arts ^{d)}	3 h	3 h	3 h
- Atelier artistiques ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	72 h annuelles

- a) Épreuves anticipée en 1^{ère}, à l'écrit et à l'oral.
- b) L'une des 2 langues vivantes doit obligatoirement être l'anglais.
- c) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de 2^{nde} (5h) bénéficient d'un enseignement de complément de 4h, en plus de l'enseignement obligatoire de 2h. Dans ce cas, le cumul avec l'enseignement facultatif d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne peuvent choisir qu'un seul enseignement facultatif.
- d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre ou danse.
- e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

LP Commercial et Hôtelier Auguste ESCOFFIER
 2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artilerie
 BP 371
 98845 NOUMÉA Cedex
 Tél (+687) 24 26 71
<http://weblpch.ac-noumea.nc>



BAC
Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration

3 ans

...► **L'objectif** est de former des professionnels polyvalents qui pourront se destiner tant aux métiers de l'hôtellerie que de la restauration.

Formation polyvalente dotée d'un solide socle en enseignement général, le baccalauréat technologique permet à son titulaire d'accéder au BTS Management en Hôtellerie- Restauration (MHR) permettant à terme d'occuper des postes d'encadrement ou à responsabilités dans structures hôtelières ou de restauration.

Périodes de formations en milieu professionnel (PFMP)	
Seconde	4 semaines Stage d'initiation
Première	4 semaines Stage de mise en application

Objectifs du stage :

- poursuivre la découverte des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration ;
- observer et participer au fonctionnement d'un service de production culinaire ou de production de services en hôtellerie-restauration (restauration, hébergement, ...)
- mettre en application les principes et les concepts étudiés durant l'année scolaire.

Formation

Le Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration se compose d'**enseignements généraux** (français, histoire géographie, anglais, LV2, EPS, Éducation morale et civique, Sciences, Mathématiques, Philosophie) et d'un **enseignement technologique polyvalent :**

- Sciences et Technologies de Services et Culinaires
- Économie et Gestion hôtelière

Poursuite d'études

La formation de baccalauréat technologique a surtout vocation à préparer les élèves à une poursuite d'études notamment vers :

- BTS Management en Hôtellerie- Restauration (MHR), présent sur le territoire avec 2 options à partir de la 2^{de} année.
Option A : Management de l'Unité de Restauration
Option B : Management de l'Unité de Production Culinaire
- Licences professionnelles (Métropole)
- Mentions complémentaires présentes sur le territoire

Les élèves diplômés pourront également s'insérer dans le milieu professionnel.

...► **Débouchés professionnels :**

Dans les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration :

- restauration traditionnelle
- restauration de collectivités
- hôtellerie / hébergement
- possibilités d'emplois dans les compagnies aériennes, l'agroalimentaire, l'armée, ou les métiers du tourisme.



La passerelle pour changer d'orientation

Même si vous êtes actuellement en classe de 2^{de} GT, vous pouvez à titre exceptionnel demander un passage en voie professionnelle.

Attention, les places en 1^{re} professionnelle sont limitées. Dans la mesure du possible, veillez à formuler un autre choix. **Parlez-en avec un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En) !**



À savoir

Les différentes possibilités de passerelles

- > En classe de première générale ou technologique (plus exceptionnellement en terminale), pour un changement de série,
- > En classe de seconde pour un changement de voie (2^{de} GT vers 2^{de} pro et inversement),
- > Dans un sens ascendant, de 2^{de} GT vers 1^{re} Pro, 2^{de} Pro vers 1^{res} GT,
- > Pour des poursuites de parcours de 2^e année de CAP vers une 1^{re} Professionnelle (sous réserve de l'obtention du CAP).

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

L'émergence de parcours individuels et sécurisés pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Educatif de Nouvelle-Calédonie.

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

Quand formuler la demande ?

Tout au long de l'année, pour :

- > **une intégration immédiate** : dès la fin du 1^{er} trimestre, en classe de seconde pour un changement de voie de la 2^{de} GT vers une 2^{de} pro (et inversement).
- > **une participation à l'Affectation à la rentrée suivante** : au cours du 3^e trimestre dans un sens ascendant, après la 2^{de} GT vers 1^{re} Pro (ou après la 2^{de} Pro vers 1^{res} GT).

Comment formuler la demande ?

- Parlez en avec votre professeur principal, le CPE et le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En).

- Une fois votre demande formulée, un **dossier de candidature** vous sera remis. Vous y exprimerez vos motivations, et 3 vœux maximum, sur les spécialités et les établissements souhaités.

Un vœu = une spécialité + un établissement

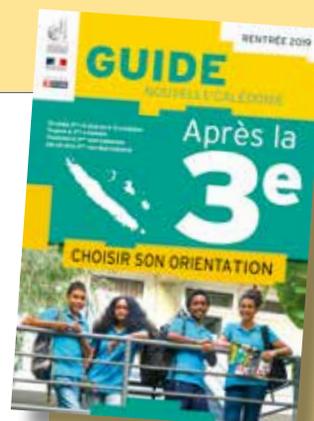
→ Les chefs d'établissement d'origine et d'accueil émettront un avis sur l'opportunité de votre demande d'orientation.

INFO +

Pour mieux connaître la voie professionnelle

Consultez le guide d'orientation « Après la 3^{ème} » :

- En ligne sur le site du vice-rectorat.
- En consultation au CDI de votre établissement ou au CIO.
- Si vous souhaitez un exemplaire de ce guide, adressez votre demande au service académique d'information et d'orientation du vice-rectorat (saio@ac-noumea.nc)



**INFO +**

La voie professionnelle par L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage en Nouvelle-Calédonie, ce sont près de 800 apprentis, répartis dans 3 centres de formation d'Apprentis (CFA) :

- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis et une entreprise. Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

↳ Pour qui ?

L'apprentissage est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

↳ Comment ?

+ de 30 formations par alternance sont proposées, les ouvertures sont actualisées chaque année !

■ Pour s'inscrire,

- il faut se présenter au POINT Apprentissage* muni d'une pièce d'identité. Les candidats retenus après les tests de positionnement seront évalués lors d'un entretien par un jury. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.
- La recherche d'un maître d'apprentissage est incontournable.
- Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour être inscrit et suivre la formation dans un CFA.

*Le POINT Apprentissage est le Service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis en Nouvelle Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage, la grille de salaire, et les métiers préparés. (Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relai).

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en apprentissage du CAP au BTS.

POINT Apprentissage

14, rue de Verdun - 98800 Nouméa

Tél. : 24 69 49

www.apprentissage.nc

contact@apprentissage.nc

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8H à 16H

Vendredi fermé au public

Permanence téléphonique toute la

semaine de 7H30 à 17H



↳ Le stage passerelle

Ce stage passerelle est **conseillé pour chaque spécialité demandée** en fin d'année. Il vous permettra de découvrir la ou les spécialités envisagées.

Remarque : vous pouvez faire un seul stage pour une spécialité et demander plusieurs lycées.

↳ L'entretien

Vous êtes reçu en entretien individualisé par l'établissement d'accueil (chef d'établissement, chef des travaux, Psy-En du LP...)

→ A l'issue de l'entretien, le chef d'établissement du lycée d'accueil émet un avis sur votre candidature (très favorable, favorable, assez favorable ou réservé).

↳ L'affectation à la rentrée suivante

L'établissement d'origine saisit les candidatures dans **AFFELNET Lycée**. Le nombre de places est limité dans toutes les formations professionnelles.

→ L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

AFFELNET Lycée

C'est une application informatique qui examine vos vœux et vous attribue une place, en fonction des capacités d'accueil dans une formation et un établissement.

Comment est gérée l'affectation ?

Elle est gérée via AFFELNET Lycée en tenant compte des critères suivants :

- Formation d'origine (2^{de} GT, 1^{er} GT, T^{er} GT, 2^e année de CAP, etc) ;
- Notes moyennes de l'élève ;
- Genre (avec l'objectif de favoriser la mixité)
- Avis sur la candidature, saisi par l'établissement d'origine compte tenu de l'avis transmis par l'établissement d'accueil.

Les lycées et leurs séries de bac

Lycées publics en Province Sud

Dumbéa



Lycée du GRAND NOUMÉA

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 ou LV2 approfondie (Anglais ou Espagnol)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (uniquement en terminale)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{re} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication
- Systèmes d'information de gestion

Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- **LV2** : Espagnol, Japonais, LK (Drehu ou Nengone)
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (LK : Drehu ou Nengone), EPS.
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES, Sciences-Physiques (S), Économie-Gestion (STMG-ST2S))
- **CHAM** : Karaté, Natation (Pôle océania Espoir Mixte), Judo (Pôle Espoir Mixte), Handball (Pôle Espoir Féminin), Rugby (Pôle Espoir Mixte)
- **Internat G/F**

BP 183 - 98830 Dumbéa
Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01
<http://webign.ac-noumea.nc/>

E-mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc

Mont-Dore



Lycée polyvalent du MONT-DORE

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 approfondie (Anglais)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (uniquement en terminale)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignements spécifiques obligatoires en 1^{re}, un au choix en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Enseignements de spécialité en terminale (un obligatoire au choix avec SVT, un facultatif au choix avec SI) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre (uniquement avec SVT)
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Mercatique
- Ressources humaines et communication

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

Enseignements spécifiques en 1^{re} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Systèmes d'information et du numérique
- Architecture et Construction

* En 2019 ouverture des classes de terminale pour ces séries.

Enseignements obligatoires en 1^{re} (au choix) et enseignements en spécialité en terminal.

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- **LV2** : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (LK : Drehu, Nengone).
- **Section euro DNL** histoire-géographie
- **Internat G/F**

BP 865-98810 Mont-Dore
Avenue des Deux Baies Saint-Michel
Tél. : 45 48 44
<https://webmontdore.ac-noumea.nc/>
E-Mail : ce.98306931@ac-noumea.nc

Nouméa



Lycée polyvalent JULES GARNIER

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Économique et Social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignements spécifiques obligatoires en 1^{re}, un au choix en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI)

Enseignements de spécialité en terminale (un obligatoire au choix avec SVT, un facultatif au choix avec SI) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre (uniquement avec SVT)
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

Enseignements spécifiques en 1^{re} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Système d'information et numérique

Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 LK (Drehu ou Nengone).
- **Section euro DNL** math (S), **Section euro DNL** histoire-géographie (ES)
- **Enseignement facultatif** EPS 3h : Football/Musculation, Athlétisme/Musculation, Rugby/Musculation
- **Juvenat**
- **Internat G/F**

BP H3 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>
E-mail : ce.98300031@ac-noumea.nc

Nouméa



Lycée professionnel commercial et hôtelier (LPCH) ESCOFFIER

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Sciences et technologies de l'hôtellerie restauration (STHR)

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- **2^{de} spécifique hôtellerie** (recrutement particulier)
- **LV2** : Japonais
- **Internat G/F**

BP 371 - 98845 Nouméa
Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30
<http://weblpch.ac-noumea.nc>
E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc

Lycées publics Province Nord

Poindimié



Lycée ANTOINE KÉLA

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Anglais approfondi
- Mathématiques

Économique et social (ES)

Enseignement de spécialité en terminale :

- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignements spécifiques obligatoires en 1^{re}, un au choix en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI)

Enseignements de spécialité en terminale (obligatoire avec SVT, facultatif avec SI) :

- Physique-chimie (PC)
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Ressources humaines et communication

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- **LV2** : Espagnol (L, ES, S et STMG), Paicî (STMG)
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 LK : Paicî (sauf STMG, possible en LV2), Théâtre (L, ES, STMG uniquement)
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES et S)
- **Internat d'Excellence, In'Dex Nord**
- **Internat G/F**

BP 147 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65
<http://webkela.ac-noumea.nc>
E-mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc

Pouembout



Lycée AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL ROCARD

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L) * sous réserve de confirmation de la classe scolaire.

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LVI approfondi
- Mathématiques

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{re} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI)

Enseignements de spécialité en terminale (un obligatoire au choix avec SVT, un facultatif au choix avec SI) :

- Physique-chimie (PC)
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

Enseignements spécifiques en 1^{re} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Energies et environnement
- Systèmes d'information et du numérique
- Architecture et Construction
- Innovation technologique et éco-conception

Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)

Enseignements spécifiques en 1^{re} (un au choix selon la spécialité retenue) :

- Biotechnologie
- Sciences Physiques et chimiques de laboratoire

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)

Espaces d'Initiative Locale (EIL) :

- Technologies de la production agricole
- Aménagement et valorisation des espaces

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- **LV2** : Espagnol, Paicî
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : EPS
- **Section euro DNL** physique-chimie (S, STI2D, STL, STAV)
- **Enseignement facultatif EPS** : Boxe française et musculation
- **Internat G/F**

BP 5 - 98825 Pouembout
Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62
<http://www.legta.formagri.nc/>
E-mail : legta.pouembout@educagri.fr



Lycée LAPÉROUSE

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LVI ou LV2 approfondie (Anglais, Espagnol)
- LV3 (Allemand, Espagnol, Japonais)
- Arts (Arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire de l'art, musique ou théâtre)
- Langues et cultures de l'antiquité (Latin ou Grec)
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (*uniquement en terminale*)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{re} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- **LV2** : Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Chinois, Drehu, Nengone
- **1 Enseignement facultatif** (selon les séries et les niveaux, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 (Allemand, Japonais, LK Drehu, LK Nengone), Latin, Arts (arts-plastiques, histoire des arts, théâtre, musique, cinéma-audiovisuel), EPS.
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES, S)
- **CHAM** : Escalade, Escrime, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Voile.
- **Juvénat**
- **Internat G/F**

BP M5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50
<http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>
E-mail : ce.9830002k@ac-noumea.nc

Lycées publics en Province des Îles Loyauté

Wé (Lifou)

Lycée polyvalent WILLIAMA HAUDRA

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale :

- Économie approfondie
- Sciences sociales et politique (SSP)
- Mathématiques

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{re} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la Terre

Littéraire (L)

Enseignements de spécialités en terminale

- Mathématiques
- LV 2 approfondie (anglais)

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Mercatique
- Ressources humaines et communication



SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- LV2 : Espagnol, Drehu
- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : EPS (volley et voile).
- Inaatr Juvénat
- Internat G/F

BP 42 - 98820 Wé
Tél. : 45 18 90 - Fax : 45 49 52
<http://webhaudra.ac-noumea.nc>
E-mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc

Lycées privés en Province Sud

Nouméa



Lycée BLAISE PASCAL (DDEC)

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 approfondie (Anglais)
- Arts (Arts plastiques)
- Mathématiques

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{re} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication
- Systèmes d'information de gestion

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- LV2 : Allemand, Chinois, Espagnol, Japonais
- CHAM : Cyclisme, Equitation, Golf, Surf, Voile (recrutement particulier).
- Juvénat
- Internat G/F

BP 8193 - 98807 Nouméa Cedex
Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11
<http://blaisepascal.ddec.nc/>
E-mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc.)



Lycée polyvalent DO KAMO (ASEE)

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV3 (Ajie, Drehu, Nengone)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{re} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- LV2 : Espagnol, LK : Ajie, Drehu, Nengone, Paicî
- LV3 (LK) obligatoire en 2^{de} GT : Ajie, Drehu, Nengone ou Paicî
- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 LK (Ajie, Drehu, Nengone, Paicî)
- Enseignement facultatif EPS 3h : Football (Filles et garçons)
- Juvénat et Tutorat d'Excellence Hmelöm
- Internat G/F

P 615 - 98845 Nouméa Cedex
Tél. : 28 43 51 - Fax : 27 75 58
<http://www.dokamo.nc/>
E-mail : dokamo@lagoon.nc

Païta



Lycée APOLLINAIRE ANOVA (DDEC)

SÉRIES DE BAC PROPOSÉES :

Littéraire (L)

Enseignements obligatoires en 1^{re} (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- LV1 approfondie (Anglais)
- Arts (Arts plastiques)

Économique et social (ES)

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)

Enseignement spécifique obligatoire en 1^{re} en plus des mathématiques et de la physique-chimie :

- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :

- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Enseignements spécifiques en terminale (un au choix) :

- Gestion et finance
- Ressources humaines et communication
- Mercatique

Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

- Énergies et environnement
- Systèmes d'information et du numérique

SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE :

- LV2 : Espagnol, Japonais, LK : Ajie, Drehu
- 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 LK (Ajie ou Drehu), Arts Plastiques
- Enseignement facultatif EPS 3h : Football (à confirmer auprès du lycée)
- Internat G/F

BP 126 - 98890 Païta
Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88
<http://anova.ddec.nc/>
E-mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc

Lycéen/ne en situation de handicap

Comme tout élève, l'élève de 2^{de} en situation de handicap doit préparer ses choix d'orientation. Cela implique des questionnements de sa part, pour trouver les formations et les établissements qui répondent à ses besoins éducatifs particuliers.

↳ Qu'est-ce que le handicap ?

La loi du pays du 07 janvier 2009, définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

↳ Droit à l'accès aux institutions

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du directeur d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

↳ Que recouvre la situation du handicap ?

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap

de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

↳ Les aides

Il peut s'agir d'aides techniques (par exemple, utilisation de matériel adapté...), d'aides humaines (accompagnateur de vie), d'aides aux familles pour frais supplémentaires, d'une aide au transport, d'aménagements des études et des examens (demande transmise par le directeur d'établissement à la DEXCO, lors de l'inscription aux examens).

En cas de réorientation en voie professionnelle (CAP, bac pro...)

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé.

Handicap et scolarité, les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

Assurer la scolarisation de tous est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie.

Divers plans d'accompagnement sont mis en place pour accueillir les élèves en situation de handicap et faciliter leurs conditions de scolarisation : suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS), équipe éducative, possibilité d'intervention d'un accompagnement de vie (AV), financement du matériel pédagogique spécial.

L'équipe de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) du vice-rectorat peut compléter ces informations en cas de besoin.

Qui contacter ?

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC sont les personnes et les structures incontournables. L'équipe éducative, le chef d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

> **IEN-ASH** (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat

CSD-ASH (commission du second degré pour l'adaptation scolaire et le handicap)

www.ac-noumea.nc/, site de l'ASH
tél. : 26 62 25 ou au 26 61 68.

Educative besoins particuliers
<http://unionpourlehandicap.nc>

> **Division des examens et des Concours (DEXCO-F)**
tél. : 26 61 70

> **CEJH-NC** (Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie)
tél. : 24 37 24

> **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**
Espace Uni Handicap - tél. : 29 09 90

> **Point Apprentissage**
Tél. 24 69 49

© PAUL HILL/PHOTOLIA.COM

Bourses provinciales

■ Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs*.

■ **Les provinces aident** tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources. Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1^{er} janvier 2018 ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

↘ La province Sud

→ Dates de campagne :
Du 22 mai au 13 juillet 2018
pour des bourses scolaires 2019

Un dossier par famille à retirer à l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement d'où il a été retiré.

Direction de l'éducation de la province Sud
Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)
55, rue Georges Clémenceau
BP L1 - 98849 Nouméa Cédex
Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22
Email : des.bourses.eleves@province-sud.nc

Une grille de simulation est disponible
Faites vos démarches en ligne

Simulateur, coupons de bourses et attestations de non bourse, conditions :

► www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires

La province Sud propose des bourses aux élèves qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.



↘ La province Nord

→ Dates de campagne :
Du 16 mai au 29 juin 2018
pour les allocations scolaires-rentree 2019

Toutes les familles sont concernées (boursières ou non boursières).

Le retrait du dossier se fait auprès de l'établissement scolaire le plus proche du domicile des parents, notamment, celui où est (ou sera) inscrit l'enfant le plus jeune de la fratrie, le dossier, dûment rempli et complet est à déposer dans l'établissement où le retrait s'est effectué.

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)
Accompagnement scolaire - Service des bourses
BP 41 - 98860 Koné
Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73
du lundi au vendredi : de 7H30 à 11h30 et de 12H15 à 16h
Email : defij-alsc@province-nord.nc

Antenne de la province Nord à Nouméa
10, rue Georges Clémenceau
98845 Nouméa
Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13
du lundi au vendredi : de 7H30 à 11H30 et de 12H30 à 16H

↘ La province des Îles Loyauté

→ Dates de campagne des allocations scolaires :
De juillet à fin octobre 2018
pour les allocations scolaires 2019

Dossier à retirer auprès de l'établissement de l'enfant le plus jeune, auprès des **directeurs déchargés** pour l'Enseignement public et auprès des **animateurs pédagogiques** pour l'Enseignement privé ayant la charge de leur secteur scolaire.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du **directeur déchargé et des animateurs pédagogiques chargés du secteur scolaire de résidence des parents** avant le 31 octobre 2018.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)
Tél : 45 52 20

Délégation provinciale de Maré
BP 133 La Roche - 98828 Maré
Tél : 45 44 00

Délégation provinciale d'Ouvéa
BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa
Tél : 45 52 50

Délégation provinciale de Nouméa
Bureau des bourses - DEFIPE
10, rue Georges Clémenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex
Tél : 28 18 26

Informations à confirmer
auprès des bureaux des bourses des Îles Loyauté

INFO +

Filles et Garçons de nationalité française

RECENSEMENT

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER
DES L'ÂGE DE 16 ANS**

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.

Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.



Journée Défense et Citoyenneté

Vous serez convoqués par le Centre du Service National.

À l'issue de votre JDC vous recevrez un certificat de participation*.

*Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).

■ **Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :**

Centre du service national en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosch - Rue Olry, Nouméa
BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX
Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : csnoumea@lagoon.nc
Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc



Adresses utiles



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
Nouméa
Tél. : 26 61 66
<http://cio.ac-noumea.nc>
cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.

- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc)

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa

Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04
cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99
cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Iles

Au lycée des îles à Wé, à Lifou
Tél. : 45 52 78
cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (Enseignement agricole)

<http://www.formagri.nc>
209, rue A. Bénédig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
E-sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr
ou suivi-etudiant@dafe.nc
ou orientation@dafe.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.

Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33
mekecuer@gmail.com

F.C.P.E.

Tél. : 87 09 79
sylvain.hons@yahoo.fr

U.G.P.E

Tél. : 28 24 54
ugpe@lagoon.nc

La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<http://www.ddec.nc>
3, rue Frédéric Surleau
Centre ville
BP P5 - Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie

57, rue du Pasteur Marcel Ariège
BP 3894 - 98846 Nouméa
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06
secretariat.direction.asee@canl.nc
www.asee.nc

La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

Lot 1 les Banians
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42 49 68 - Fax : 42 45 68
accueil@felp.nc

L'IDC-NC : Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

<http://www.idcnc.nc>
Page Facebook IDC NC
1, rue de la Somme, Nouméa
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 (appel gratuit)
idc.nc

La MIJ : Mission d'Insertion des Jeunes - Province Sud

2 missions principales :
- **L'information Jeunesse** : favoriser l'accès à l'information pour tous les jeunes de la Province Sud sur tous les sujets les concernant, l'emploi, l'orientation professionnelle, la formation professionnelle continue, la santé, la citoyenneté, le transport, la culture le sport, les loisirs, l'environnement etc.
- **L'accompagnement vers l'emploi** : accompagner les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans, résidant en Province Sud, dans l'élaboration de leur projet professionnel et dans leur accès à l'emploi.

12, rue de Verdun
Immeuble Gallienne II 4^e étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
<http://www.mij.asso.nc/>
mij@mij.asso.nc

Antennes de la MIJ Sud :

MIJ Nouméa, 28 22 77
MIJ Mont-Dore, 43 07 35
MIJ Dumbéa, 41 40 26
MIJ La Foa, 44 39 13
MIJ Thio, 44 53 80
MIJ Bourail, 44 22 84
MIJ Ile des Pins, 46 10 24
MIJ Païta, 35 21 15
MIJ Yaté, 46 10 66

La MLIJ.PN : Mission Locale d'Insertion des Jeunes - Province Nord

Direction Koné
Antennes à : Poindimié, Canala, Houailou, Koné, Koumac et Ouégoa
Tél. : 47 36 34 - Fax : 42 36 34
assistante.direction@mijnord.nc
BP 26 - 98822 Poindimié

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés (EPEFIP)

EPEFIP Lifou
BP 253 Havila Wé
Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98
e-pamani@epfip.nc

EPEFIP Maré

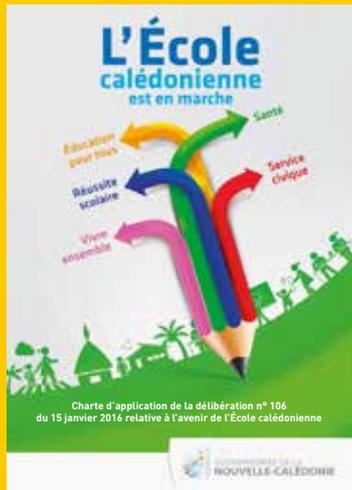
BP 139 La Roche
Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10
l-drudri@epfip.nc

EPEFIP Ouvéa

Antenne Provinciale Wadrilla
Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60
j-adjouhgniopie@epfip.nc

<http://cio.ac-noumea.nc>





ZOOM sur...

Développer l'identité de l'École calédonienne : l'enseignement des Langues et de la Culture Kanak (LCK)

Charte d'application de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne.

Développer l'identité de l'École calédonienne

Article 10 : « L'identité de l'École calédonienne se construit autour de sa vocation à être le creuset du destin commun. Il s'agit de bâtir une école qui soit un lieu d'échanges et d'apprentissages pour favoriser la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect et le vivre ensemble. »

Un enseignement obligatoire des fondamentaux de la Culture Kanak (CK)

- Au lycée professionnel et agricole (1^{re} année et Terminale de CAP / 2^{de} et 1^{re} BAC PRO).
- Au lycée général et technologique (2^{de} et 1^{re} GT).

La Culture Kanak (LCK) y compris dans sa composante linguistique, peut être intégrée :

- de manière interdisciplinaire dans de nombreux enseignements (histoire-géographie, arts plastiques, français, langues vivantes...) et
- dans les parcours éducatifs (parcours civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours d'orientation)

CK

Un enseignement de Langues Kanak (LK) :

- En Langues Vivantes LV2, LV3 et en enseignement facultatif.
- En continuité dans certains établissements : depuis la maternelle, puis du collège jusqu'au lycée.

Parmi les 11 langues kanak (LK) enseignées, 4 LK (**Nengone, Drehu, Ajië et Paicî**) se dotent d'un programme d'enseignement évalué au baccalauréat (général, technologique et professionnel).

Apprenez les langues de notre Pays...

Apâgürü pârâ mêrê a xè néva xé -ré
Inine jè la itre qene hlapa ne la nôje sè
Yenonelo re ta nodei la nengoc nore nodeni eje
Picöö pwârâ tûra kârâ nâpö kè-jè

LK

Cartes de l'enseignement des LCK du 2nd degré...

...dans les établissements PUBLICS



...dans les établissements PRIVÉS



Dans le 2nd degré public et privé, c'est :
■ 4359 élèves
■ 59 établissements
■ 45 enseignants